Quatre-vingt-onzième année. — N° 21. Le Numéro : 20 francs. Dimanche 25 Janvier 1959.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS		Conseil économique et social		Documents	
						Assemblée nationale	Sénat	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Sénat
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. . . .	1.800	3.500	6.500	4.000	900	2.200	1.600	800	1.000	3.000	3.000
Etranger.	2.700	5.300	10.000	5.500	1.200	4.000	2.400	1.200	1.300	4.000	4.000

L'Édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des **DÉBATS** de l'**ASSEMBLÉE NATIONALE** et du **SÉNAT** comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du **CONSEIL ÉCONOMIQUE** et **SOCIAL** { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des **DOCUMENTS** de l'**ASSEMBLÉE NATIONALE** et du **SÉNAT** comprenant les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

En vente :

CONSTITUTION
et ordonnances portant lois organiques relatives
à la
COMMUNAUTE

Ont été réunis dans une brochure spéciale, outre le texte de la **Constitution,** les ordonnances portant lois organiques relatives à la **Communauté :**

- Ordonnance n° 58-1254 du 19 décembre 1958 portant loi organique sur le conseil exécutif de la Communauté ;
- Ordonnance n° 58-1255 du 19 décembre 1958 portant loi organique sur le Sénat de la Communauté ;
- Ordonnance n° 58-1256 du 19 décembre 1958 portant loi organique sur la Cour arbitrale de la Communauté ;
- Ordonnance n° 58-1257 du 19 décembre 1958 portant loi organique relative à la représentation du Parlement de la République au Sénat de la Communauté.

Cette brochure de 48 pages, de format in-8° carré, imprimée sur papier de qualité et présentée sous couverture forte, est mise en vente, sous le **n° 1120**, au prix de **100** F ou expédiée franco sur simple demande, accompagnée du montant, adressée à la Direction des Journaux officiels, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

(*Règlement par mandat-poste, chèque bancaire ou chèque postal* [*C. C. P. 9063-13 Paris*].)

(1 f.)

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Décret n° 59-186 du 21 janvier 1959 relatif aux attributions d'un secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (p. 1266).

Décret n° 59-187 du 21 janvier 1959 relatif à la gestion provisoire des services relevant précédemment du ministre de la France d'outre-mer (p. 1266).

Décret du 21 janvier 1959 portant attribution de fonctions (p. 1266).

Décret n° 59-181 fixant les attributions d'un secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre (rectificatif) (p. 1266).

Arrêté portant nominations au cabinet d'un secrétaire d'Etat (p. 1266).

Affaires algériennes.

Décret du 21 janvier 1959 portant nomination du secrétaire général pour les affaires algériennes (p. 1267).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 22 janvier 1959 nommant un commissaire du Gouvernement près l'assemblée plénière du conseil d'Etat statuant au contentieux, la section du contentieux et ses sous-sections (p. 1267).

Arrêtés portant mise en position de délégation et hors cadre (conseil d'Etat) (p. 1267).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 21 janvier 1959 portant dissolution d'un conseil municipal et institution d'une délégation spéciale (p. 1267).

Arrêté portant inscription sur une liste d'aptitude (personnel des préfectures) (p. 1267).

MINISTERE DES ARMEES

Décret du 18 décembre 1958 portant concession de la médaille militaire (p. 1268).

Décrets du 21 janvier 1959 portant nomination de délégués ministériels représentant le ministre des armées (p. 1289).

Décrets portant délégations de signature (p. 1289).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Arrêté portant nominations au cabinet du secrétaire d'Etat aux finances (p. 1292).

Décret portant délégations de signature (p. 1292).

Arrêté du 22 janvier 1959 portant transfert de crédit (p. 1292).

Arrêté portant nomination (administration centrale des finances) (p. 1293).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Citation à l'ordre de la Nation (p. 1267).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 59-188 du 24 janvier 1959 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce (p. 1293).

Arrêté portant nomination au cabinet du ministre (p. 1293).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Arrêté portant nominations au cabinet du ministre (p. 1294).

Arrêté portant délégation de signature (rectificatif) (p. 1294).

MINISTERE DU TRAVAIL

Arrêté portant délégation de signature (p. 1293).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décrets portant délégations de signature (p. 1294).

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Arrêtés portant nominations au cabinet du ministre et délégation de signature (p. 1294).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour (p. 1295).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de mandarines originaires et en provenance d'Espagne (p. 1295).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Allemagne orientale et d'Iran (rectificatifs) (p. 1295).

Avis relatif à la composition des conseils d'administration des sociétés nationales d'assurances, de réassurances ou de capitalisation (p. 1295).

Annonces (p. 1296).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Décret n° 59-186 du 24 janvier 1959 relatif aux attributions d'un secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

Le Premier ministre,

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement, ensemble le décret du 20 janvier 1959 relatif à la composition du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. Pierre Chatenet, secrétaire d'Etat, est chargé des affaires que le Premier ministre lui confie dans le cadre de ses attributions.

Il assiste notamment le Premier ministre en ce qui concerne la mise en place des institutions nouvelles, les problèmes d'administration générale et la coordination interministérielle en matière de défense.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Décret n° 59-187 du 24 janvier 1959 relatif à la gestion provisoire des services relevant précédemment du ministre de la France d'outre-mer.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre,

Vu le décret n° 59-178 du 22 janvier 1959 relatif aux attributions des ministres;

Vu l'ordonnance n° 58-1036 du 29 octobre 1958 relative à la situation de certains personnels relevant du ministre de la France d'outre-mer;

Le conseil d'Etat entendu;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sous l'autorité du Premier ministre, un haut fonctionnaire prenant le titre d'administrateur général est chargé de préparer les mesures de transfert ou éventuellement de suppression des services relevant précédemment du ministre de la France d'outre-mer ainsi que les mesures d'application de l'ordonnance n° 58-1036 du 29 octobre 1958 susvisée.

Jusqu'à l'intervention des mesures prévues ci-dessus, l'administrateur général assure la gestion administrative et financière des services visés à l'alinéa précédent.

Art. 2. — Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Décret du 24 janvier 1959 portant attribution de fonctions.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre,

Vu le décret n° 59-187 du 24 janvier 1959 relatif à la gestion provisoire des services relevant précédemment du ministre de la France d'outre-mer;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Bargues (Robert), inspecteur général de la France d'outre-mer, est chargé des fonctions d'administrateur général des services relevant précédemment du ministre de la France d'outre-mer.

Art. 2. — Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Décret n° 59-181 fixant les attributions d'un secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 janvier 1959: page 1235, 1re colonne, article 1er, 5e ligne, au lieu de: « statut personnel du droit musulman », lire: « statut personnel de droit musulman ».

Cabinet d'un secrétaire d'Etat.

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre,

Vu le décret du 28 juillet 1948, modifié le 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 20 janvier 1959 relatif à la composition du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet de M. Pierre Chatenet, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre:

Directeur du cabinet.

M. François Mosès, conseiller référendaire à la cour des comptes.

Conseiller technique.

M. Jacques Isaac-Georges, administrateur civil.

Chef du secrétariat particulier.

Mme Jacqueline Rancière, attaché d'administration.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

PIERRE CHATENET.

AFFAIRES ALGERIENNES

Décret du 24 janvier 1959 portant nomination du secrétaire général pour les affaires algériennes.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre,

Vu le décret n° 58-523 du 9 juin 1958 relatif aux services de la présidence du conseil;

Vu le décret n° 58-552 du 28 juin 1958 relatif aux attributions et à l'organisation du secrétariat général pour les affaires algériennes;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Henry Ingrand, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française en Colombie, est nommé secrétaire général pour les affaires algériennes.

Art. 2. — Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,

MICHEL DEBRÉ.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 22 janvier 1959 nommant un commissaire du Gouvernement près l'assemblée plénière du conseil d'Etat statuant au contentieux, la section du contentieux et ses sous-sections.

Par décret en date du 22 janvier 1959, M. Mayras, maître des requêtes au conseil d'Etat, est nommé commissaire du Gouvernement près l'assemblée plénière du conseil d'Etat statuant au contentieux, la section du contentieux et ses sous-sections, en remplacement de M. Lasry, déchargé de ses fonctions sur sa demande.

Conseil d'Etat.

Par arrêté du 24 janvier 1959, M. Jacomet, maître des requêtes au conseil d'Etat, est placé dans la position de délégation à compter du 1er janvier 1959 pour exercer les fonctions de secrétaire général de l'administration en Algérie.

Par arrêté du 24 janvier 1959, M. Ribas, maître des requêtes au conseil d'Etat, est placé dans la position hors cadre à dater du 1er janvier 1959 et mis à la disposition de la Communauté économique européenne pour exercer auprès de la commission de ladite Communauté les fonctions de directeur de la sécurité sociale et des services sociaux.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 24 janvier 1959 portant dissolution d'un conseil municipal et institution d'une délégation spéciale.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'intérieur,

Vu les articles 18 et 19 du code de l'administration communale;

Vu la démission présentée par le maire de la commune de Mimet (Bouches-du-Rhône) et par trois conseillers municipaux;

Considérant que les dissentiments qui se sont manifestés au sein du conseil municipal entravent l'administration de la commune;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil municipal de la commune de Mimet (Bouches-du-Rhône) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans cette commune une délégation spéciale composée de:

MM. Max Achard, François Gastaldi, Jules Gaudin.

Art. 3. — Le Premier ministre et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,

MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'intérieur,

JEAN BERTHOIN.

Personnel des préfectures.

Par arrêté en date du 22 janvier 1959, les attachés de préfecture dont les noms suivent ont été inscrits sur la liste d'aptitude au grade de chef de division pour l'année 1959:

1 MM. Ramadier (Paul), Lozère.
2 Bur (Alexis), en service détaché.
3 Jaffrain (Jean-Louis), Côtes-du-Nord.
4 Suard (André), Seine-et-Oise.
5 Jammes (René), Tarn.
6 Mazaud (Jean), Seine-Maritime.
7 Bonnet (Jean), Lot-et-Garonne.
8 Flament (Michel), Loir-et-Cher.
9 Mlle Oudart (Geneviève), en service détaché.
10 MM. Astruc (François), Hautes-Alpes.
11 Brunel (Paul), Hérault.
12 Aladel (Pierre), Lot.
13 Sales (Aristide), en service détaché.
14 Jabin (André), administration centrale du ministère de l'intérieur.
15 Daures (Albert), en service détaché.
16 Cazanave (Joseph), Dordogne.
17 Zulberti (Edmond), en service détaché.
18 Epardaud (Jean), Vienne.
19 Bidault (André), Orne.
20 Roudge (Georges), Gironde.
21 Diot (Louis), Rhône.
22 Blanc (Jean-Roger), Basses-Pyrénées.
23 Ficat (Charles), Haute-Garonne.
24 Leccia (François), Corse.
25 Entz (Paul), Bas-Rhin.
26 Dolle (Roger), Calvados
27 MM. Gleize (Joseph-Albert), Landes.
28 Vidal (Roger), administration centrale du ministère de l'intérieur.
29 François (Emilien), Vosges.
30 Domer (Julien), Savoie.
31 Brunet (Paul), Allier.
32 Debroise (Georges), Ille-et-Vilaine.
33 Mlle Martin (Paulette), en service détaché.
34 MM. Mouginot (Marcel), Réunion.
35 Chambrelan (Roger), Ille-et-Vilaine.
36 Yessad Mohamed, Oran.
37 Augustin (Jean), en service détaché.
38 Mme Alessandri-Fargeat (Louise), Constantine.
39 MM. Fraion (José), en service détaché.
40 Heller (Roger), Bouches-du-Rhône.
41 Piozet de Lahoussaye (Henri), administration centrale du ministère de l'intérieur.
42 Fouich (Robert), en service détaché.
43 Truchet (René), Oise.
44 Aillet (Maurice), Côtes-du-Nord.
45 Dedebat (Marcel), Alger.
46 Boittin (Léon), Maine-et-Loire.
47 Rescoussie (Georges), Lot.
48 Dutheil (Henri), Creuse.
49 Clergeot (André), Bône.
50 Bothorel (Jean), Loire-Atlantique.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Citation à l'ordre de la Nation.

Le Premier ministre, sur la proposition du ministre de l'éducation nationale, cite à l'ordre de la Nation:

M. Toux (Pierre), né le 25 juin 1924 à Lugneux-Rolles (Côte-d'Or), directeur de l'école de garçons de Bugeaud (département de Bône). Instituteur confirmé, qui enseignait depuis quinze ans et montrait le plus grand dévouement dans l'accomplissement de sa mission. A été assassiné par les rebelles dans la journée du 9 novembre 1958 à proximité de son école, à Bugeaud (département de Bône).

Fait à Paris, le 22 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de l'éducation nationale,

ANDRÉ BOULLOCHE.

MINISTERE DES ARMEES

Décret du 18 décembre 1958 portant Concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 18 décembre 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la loi n° 55-1061 du 6 août 1955, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 4 décembre 1958 portant que les concessions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire est conférée, au titre de l'armée active, aux militaires désignés ci-après:

Pour prendre rang du 31 décembre 1958.

ARME ET SERVICES COMMUNS AUX TROIS ARMEES

1° *Militaires en activité de services.*

Légion de la garde républicaine de Paris.

Beauvallet (Lucien-André-Roger), 12 janvier 1920, garde; 18 ans de services, 4 campagnes.
Brumier (Brice-René-Adolphe), 15 novembre 1923, garde; 16 ans de services, 6 campagnes.
Michel (André-Lucien), 8 février 1920, garde; 18 ans de services, 4 campagnes.
Le Du (Jean-François), 16 août 1923, garde; 17 ans de services, 5 campagnes.
Le Goff (André-Marie), 11 janvier 1921, garde; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lambert (Raymond-Louis), 10 août 1921, garde; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mertz (André-Michel), 27 décembre 1922, garde; 15 ans de services, 6 campagnes.
Carrey (Henri-Maurice), 12 avril 1921, garde; 17 ans de services, 4 campagnes.
Petitjean (Raymond), 13 décembre 1923, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Cossin (André-Eugène-Constant), 6 août 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Damin (Paul-Louis-Jules-Henri), 17 décembre 1921, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Herlo (André-Michel-Joseph), 28 juin 1923, garde; 16 ans de services, 5 campagnes.
Martin (Pierre-Louis-Auguste), 25 septembre 1921, garde; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Baudoin (Roger-Pierre), 31 janvier 1920, garde; 18 ans de services, 3 campagnes.
Lachaud (Jean-Paul), 14 août 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Roudière (René-Jean), 30 octobre 1920, garde; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Antonini (Jean-Charles), 11 novembre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Nitriot (Jean), 13 septembre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes
Besnier (René-Daniel), 4 septembre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Ficher (Jean-Paul-Louis), 21 novembre 1920, garde; 16 ans de services, 4 campagnes.
Noël (Marcel-René), 1er février 1921, garde; 15 ans de services, 4 campagnes.
Gasse (Paul-Eugène), 11 septembre 1922, garde; 17 ans de services, 3 campagnes.
Gauthier (Francis-Alexandre-Jean-Marie), 29 septembre 1923, garde; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Ange (Raymond-Fernand-Louis), 15 septembre 1923, garde; 16 ans de services, 4 campagnes.
Wagner (Maurice-Georges-René), 5 avril 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Migette (Achille-François-Marcel), 19 août 1923, garde; 16 ans de services, 3 campagnes.
Sayde (René-Julien), 4 juin 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Le Ray (Robert-Julien), 29 décembre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lointier (Kléber-Gaston-Arthur), 21 juillet 1921, garde; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Cabot (André), 17 janvier 1921, garde; 15 ans de services, 4 campagnes.
Duponteix (Jean), 13 mai 1925, garde; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Petitjean (Roger-Georges), 11 septembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Chevrier (Marcel-Blaise), 15 février 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Pruvot (Raymond-Henri), 19 juin 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Poncet (Yves-Gaston-Auguste), 20 avril 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Caviglioli (François), 2 septembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Favero (Gilbert-Henri), 25 septembre 1923, garde; 16 ans de services, 3 campagnes.
Meunier (Robert-Paul), 11 juillet 1921, garde; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
David (Henri-Jules), 13 juillet 1923, garde; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Papineau (Jean-Marcel), 13 novembre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Affret (Gabriel-Marie), 4 août 1922, garde; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Andrieux (Pierre-Charles), 25 avril 1923, garde; 16 ans de services, 2 campagnes.
Naze (Roger-Emilien-Paul), 10 juin 1921, garde; 16 ans de services, 3 campagnes.
Salvat (Maurice-Augustin-Louis), 20 août 1921, garde; 16 ans de services, 2 campagnes.
Rigaud (Henri-Joachim), 14 mai 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Lepez (Alfred-Auguste-Maurice), 30 janvier 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Chevallier (Bernard-Sylvain), 20 février 1925, garde; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Papineau (Gabriel-Pierre), 11 août 1926, garde; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité
Marty (Martin-Emmanuel), 27 février 1924, garde; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Arrix (Emile-Laurent-Pierre), 19 juin 1922, garde; 15 ans de services, 2 campagnes.
Salabert (Etienne-Edouard-Joseph), 26 décembre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Roberto (Roger-Louis), 18 mars 1921, garde; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Leroy (Emile-Roger-Ollivier-Constant), 28 mai 1922, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Beaume (Roger-Jean), 6 octobre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

1er groupe blindé de gendarmerie mobile.

Petiveau (Emile-Auguste-Joseph-Jean), 17 mai 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Gicquel (Pierre-Marie-François), 28 octobre 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Nehemie (Albert), 25 octobre 1927, gendarme; 12 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Danvers (Gabriel-Augustin), 23 juin 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

1re légion de gendarmerie mobile.

Lafarge (André), 17 mars 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Le Marchand (Charles-Jean), 8 mars 1918, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Gaillon (Pierre), 21 avril 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Vergnaud (Adolphe), 11 février 1922, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Sauger (Jean-Désiré), 17 juillet 1921 gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Coudray (Lucien-Gilbert-Maurice), 12 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Arbre (Roger-Claude), 26 avril 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Deharveng (Robert-Albert), 5 novembre 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Gérardin (Bernard-Lucien), 5 septembre 1925, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Jacquemart (Jean-Aristide-Emile), 11 février 1923; maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Georges (Francis-Emile-Eugène), 7 avril 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Neveux (Edgard-Albert-Henri), 27 mars 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Lasaosa (Jean), 25 janvier 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité
Charnaix (René-Alphonse), 19 novembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes

1re légion *bis* de gendarmerie mobile.

Bonte (Jean-Victorien), 3 septembre 1923, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Landry (Jean-Eugène-Ernest), 22 septembre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Sarie (Jean-René-Paul), 11 juillet 1922, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Tonquedec (Guy-Eugène-Joseph), 31 décembre 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Sonnier (Michel-Firmin), 29 septembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Bouyer (Lucien-Gilbert), 13 novembre 1917, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Bergerot (Romain-Pierre-Alban), 17 octobre 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Joyeux (Fernand-Théophile), 28 mai 1923, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes.
Scherrer (François-Jules), 16 août 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Petit (Serge-Jules), 6 mai 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Chaffaut (Henri-René-Albert), 6 mai 1923, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes.
Lagarde (Bernard-Alphonse), 6 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Lotte (Lucien-Antoine), 30 avril 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Olivier (Jacques), 22 novembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Berger (André-Claude), 9 juillet 1922, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Faragout (Pierre), 7 août 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

1re légion *ter* de gendarmerie mobile.

Houchot (Maurice-Gilbert), 25 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Queyrel (Raymond-Jean), 25 septembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Menou (André-Albert-Germain), 13 juin 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Beranger (Raymond-Louis), 23 janvier 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Morey (Lucien-Pamphile), 21 mars 1921, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bossavy (Marcel), 25 octobre 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Sunye (Georges-Joseph), 23 juillet 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Brosset (Eugène-Pierre-Marcel), 18 novembre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Carlon (Jean-Célestin), 20 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Delrez (Robert-Gilbert), 15 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Debar (Pierre-Ernest-Clément), 5 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Coube (Charles-Léon-Camille), 15 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Magner (Emile-Marcel), 30 juin 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Six (Roger-André-Pierre), 13 octobre 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Guyomard (Adrien-Jean), 23 mars 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Boumont (Claude-Fidèle-Charles), 21 janvier 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Cossart (Robert-Abel-André), 4 décembre 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Palahi (Jean-Pierre-Sauveur), 16 juin 1924, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes.

2e légion de gendarmerie mobile.

Foucart (Léon-Louis), 4 mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Thielon (Edouard-Roger-Joseph), 23 juillet 1922, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Deste (Robert-Jean), 2 avril 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Lempereur (Raymond-Jules), 6 novembre 1920, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Potier (Gilbert-Jules), 26 mai 1925, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Lacoste (Michel-Pierre), 29 octobre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Desmarest (Jean-René), 14 février 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Georges (René-François-Pierre-Marie), 5 janvier 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bourg (Pierre-Louis), 10 novembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Clipet (Armand-Prosper-Etienne), 18 avril 1923, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes.
Dablemont (Constant-Julien-Joseph), 11 mars 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Delabaere (Roger-Lucien-Zéphirin-Cornil), 16 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Ducrocq (Marcel-Eugène-Etienne), 24 juillet 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Flautre (Guilbert-Gaston-Camille), 23 avril 1922, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Lepigeon (Maurice-Ernest-Auguste), 18 novembre 1925, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Portet (Joseph-Roger), 19 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Lefebvre (Marcel), 2 octobre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Desomberg (Gustave-Robert), 27 août 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes.
Fourmond (Bernard-Constant-Ignace), 1er février 1925, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Farre (Edouard-Jean), 7 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Kervran (Pierre-Michel), 14 mai 1922, maréchal des logis chef; 12 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Hubert (Louis-Albert), 29 novembre 1924, adjudant; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Janot (Roger-Abdon), 6 novembre 1927, maréchal des logis chef; 12 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

3e légion de gendarmerie mobile.

Hardy (Pierre-Urbain), 23 août 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Le Guen (Yves-Louis), 9 juin 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Pomian (François-Marie-Noël), 6 septembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Roblon (Charles-Florentin-Alexandre), 2 avril 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Denis (René-Eugène-Louis-Marie), 21 avril 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Sautour (Jean-Gaston), 11 septembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Cazuguel (Raymond), 14 janvier 1925, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gutter (Raymond-Fernand-Joseph), 13 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guesdon (Jacques-Eugène), 20 août 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Gauthier (André-François), 9 avril 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Hamon (Maxime-Joseph-Marie-Ange-Lucien), 16 janvier 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rannou (Emmanuel-Guillaume), 9 août 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Proust (Jean-Marie-Robert), 27 août 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Foure (Jean-Marie-Toussaint), 13 janvier 1927, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Damis (Paul-René-André), 6 août 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes.
Le Fresne (Francis-Joseph-Marie), 8 juin 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Thomas (Louis-Paul-Joseph-Marie), 27 juillet 1923, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Juvernay (Roland-Robert), 28 janvier 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Perrotin (Albert-Joseph-Marie), 8 octobre 1923, adjudant; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Draux (André), 8 août 1922, gendarme; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Reminiac (Maurice-Joseph-Marie), 25 octobre 1921, adjudant; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Royer (Joseph-Francis-Pierre), 23 mars 1920, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Walter (Roger-Maurice-René-Léon), 18 novembre 1924, adjudant-chef; 10 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

4e légion de gendarmerie mobile.

Boulesteix (Marcel), 9 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Augier (Adrien), 16 août 1922, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Razès (Florentin-Jean-Marie), 18 juin 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Huc (Pierre-Hervé), 10 août 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Pedinielli (Paul-François), 22 juin 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Perrier (Gilbert), 20 décembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Vaubourgoin (René-Emile-Jean), 9 mai 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Brandy (Marcel), 4 septembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dechenoix (Roger), 23 août 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Lagarde (Jean), 3 décembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Adaliz (Angel), 18 septembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Metais (Marcel-Adrien), 23 juin 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Merlin (Pierre-René), 8 avril 1923, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Godin (Norbert-Antoine-Camille), 30 avril 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

5e légion de gendarmerie mobile.

Tapie (Marcel-Urbain), 11 mai 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Chaptard (Robert), 2 juin 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Dejean (Pierre-Jean-Marie-Elie), 14 décembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Calmes (Pierre-André-Jean), 26 mai 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lateulère (Georges-Maurice-René), 22 avril 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Decuq (Robert-Gaston), 29 février 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Roque (Georges-Joseph-Victor), 29 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Assie (Georges-Joseph-Louis), 16 août 1925, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jarre (Louis), 18 juillet 1924, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes.

6e légion de gendarmerie mobile.

Ser (André-Albert-Louis), 15 octobre 1923, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes.
Bouvier (Eugène-René), 19 février 1918, adjudant; 19 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Mahier (Jean), 29 mars 1922, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Botz (Emile-Victor), 18 juin 1915, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.
Comte (Pierre-Jules), 17 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dibling (Jean), 23 juin 1922, adjudant; 15 ans de services, 5 campagnes.
Fournier (Paul-Louis-Joseph-Henri), 9 août 1922, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Briard (Jean-Alfred-Lucien), 17 novembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Fawer (Jean-Joseph-Louis-Lucien), 10 janvier 1927, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Maurer (Albert-Georges), 17 décembre 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 1 campagne. A été cité.

6e légion *bis* de gendarmerie mobile.

Gross (Roger-Louis), 19 septembre 1924, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Battin (Michel-Joseph), 1er novembre 1921, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Chagot (Gaston-Jean-Lucien), 5 juin 1923, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Bardet (Georges-Henri-René), 9 février 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Dalle (André-Louis), 13 juin 1920, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Jolly (Lionel-Raoul-Gaëtan), 16 juillet 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Boulet (Lucien-Jean-Baptiste), 25 janvier 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Allemann (Georges), 31 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lardenois (Roger-Julien), 6 juin 1925, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Emo (Jean-Lucien), 1er mai 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Charré (Edouard-Marius-Albert), 23 mars 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Desbordes (Henri-Paul), 13 août 1923, adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes.
Hougas (René-Joseph-Henri), 30 novembre 1923, adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes.
Félices (Paul-Antoine), 21 novembre 1925, adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Carrez (Georges), 21 février 1922, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Applaincourt (Pierre-Achille), 21 mai 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes.
Gibaux (Roger-Edmond-Charles), 19 mai 1930, maréchal des logis chef; 9 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

7e légion de gendarmerie mobile.

Duchon (Lucien-Alphonse), 10 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Coulon (Raymond), 5 février 1921, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Perriat (René-Romain-François), 9 avril 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Fresneau (Gabriel-Louis-Roland), 9 juillet 1919, adjudant; 18 ans de services, 5 campagnes.
Barbier (Marcel), 22 février 1916, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne. A été blessé.
Hinnewinkel (Marcel), 14 janvier 1923, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Bouguet (André-Henri), 26 mars 1925, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Kisela (Joseph), 7 août 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Guette (Lucien), 19 mars 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Dantu (René-Louis), 12 février 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Bourgeois (Maurice-Joseph-Félicien), 3 mai 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Stoll (Roger-Louis-Gabriel) 12 mars 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Mahieux (Pierre-Georges), 15 mai 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Vernusse (René-Louis), 18 août 1922, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Cazevieille (René-Jacques), 10 janvier 1925, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Thomas (Roger-François), 21 avril 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Bobert (Marcel-Emile), 5 octobre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Drapier (Armand-Roger), 18 janvier 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Patenere (Louis-Marcel), 12 février 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Houbron (Gabriel-Georges-Eugène), 24 mai 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Chammartin (Gaston-Paul), 21 mars 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Vernisseau (Georges), 17 juillet 1921, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.

8e légion de gendarmerie mobile.

Chargros (Laurent), 19 avril 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Midol (Michel-Georges-Raymond), 9 décembre 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Ravasseac (Marcel-Jean), 19 janvier 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Volatier (René), 27 janvier 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Aué (René-Louis), 11 juin 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Lamouille (Roger-Francis), 5 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Bichet (Jacques-Pierre-Christian), 4 avril 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Alphand (Savin-Marcel), 28 janvier 1922, maréchal des logis chef, 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Thiery (Pierre-Paul), 12 janvier 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Fourcade (Louis-Yves-Henri), 28 février 1923, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Chevalier (Antoine-Gaston-René), 7 mai 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Passot (Guy-Marcel-Gustave), 20 avril 1923, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Mesnier (Robert-Michel-Alphonse), 12 août 1920, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Huguenot (Louis-Emile), 5 janvier 1927, gendarme; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Petitjean (Jacques-Henri-Robert), 5 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Chazal (Auguste-Emile), 2 décembre 1924, maréchal des logis chef; 12 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Rinaldi (Daniele-Giulio), 14 avril 1926, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

9e légion de gendarmerie mobile.

Laurent (Georges-François), 11 décembre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Chenu (René-Robert), 24 janvier 1918, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Cornier (Roger-Emile), 30 décembre 1927, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Flores (Raymond), 4 avril 1918, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Laurent (Auguste-Marcel), 30 mars 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Charnavel (Joseph-Jean-Eugène), 14 mars 1918, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Montagnon (Maurice-Léon-Jules), 7 juin 1919, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Cabrillac (Franck), 3 octobre 1920, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lathuilière (Roger-Emile-Henri), 22 mai 1925, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Cri (Jean-Antonin), 19 février 1923, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Lehmann (André-Henri), 29 décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Puil (Jean-Pierre-Marie), 15 février 1925, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Carlotti (Jean), 5 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Duverne (Pierre), 22 juin 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Magnan (Raymond-Aimé), 1er janvier 1921; maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Boulineau (Eugène-Jules), 28 avril 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Raphenne (Gaston-Robert), 25 février 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Maisonneuve (Pierre-Louis-Adrien), 30 juin 1924, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Coulon (Arthur-Marcel), 18 mars 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Tholozan (Maurice-Jules), 5 juin 1924, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Pellier (Jean-Georges), 4 janvier 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.

10e légion de gendarmerie mobile.

Perron (André-Henri), 21 octobre 1920, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes
Rochier (Henri-Aimé), 9 mars 1920, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes.
Morere (Fernand-Louis), 1er septembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes.
Laprime (André-René), 6 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Mariton (Jacques-Adrien), 13 janvier 1923, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Lallemant (Jean-Marie-Florent), 12 février 1926, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Franques (Georges-Eloi-Jean), 26 juillet 1926, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Aubry (Pierre-Germain), 16 octobre 1926, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Roques (Pierre-Henri), 17 décembre 1927, gendarme; 11 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Durand (Pierre-Maurice), 14 avril 1926, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

10e légion *bis* de gendarmerie mobile.

Géraut (Pierre-Albert-Marie), 18 avril 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Leprince (Jean-Léon), 3 août 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Jacquard (Robert-André), 7 mars 1924, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bondoux (Georges-Jean), 7 avril 1923, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Poupas (Louis-Antoine), 7 juin 1924, maréchal des logis chef; 12 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Mouly (Fernand-Jean), 5 avril 1924, maréchal des logis chef; 12 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Lévêque (Georges-Edmond), 10 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Cartier (Guy-Brice), 9 juin 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Ribot (Max-Gaston-Adolphe), 17 mars 1924, adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Descamps (Auguste), 17 avril 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes.

10e légion *ter* de gendarmerie mobile.

Tricot (Raymond-Eugène-Marie), 5 août 1926, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Lamère (André-Jules), 26 février 1926, gendarme; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Bordeu (Joseph), 24 février 1923, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Charpentier (Lucien-Jean), 25 janvier 1923, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Beaugnon (Georges-Eugène), 11 décembre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Devaux (Raymond), 9 janvier 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Chapuis (Pierre), 12 octobre 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Coutant (Gaston-Paul-Robert), 11 novembre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Le Rest (Corentin-Jean-Marie), 5 octobre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lapouge (Maurice), 10 avril 1928, maréchal des logis chef; 11 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Le Néchet (Jean-Pierre), 13 mars 1927, maréchal des logis chef; 12 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Berthou (Jean-Marcel-Joseph), 22 novembre 1924, maréchal des logis chef; 10 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Morel (Pierre-Eugène-Charles), 8 janvier 1924, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

12e légion de gendarmerie mobile.

Nalin (Hubert-Abel), 8 août 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 12 campagnes.
Fonvieille (Pierre), 22 mars 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 14 campagnes. A été cité.
Boutin (Gilbert-Camille), 30 mai 1922, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Richard (Vilmin), 19 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Gely (Désiré-Emile-Joseph), 1er avril 1922, gendarme; 15 ans de de services, 12 campagnes.
Fleurot (Maurice-Delphin-Henri), 16 juin 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Marchegay (Paul-Fernand), 5 mai 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Jourdat (Paul-Joseph), 27 octobre 1923, gendarme; 14 ans de services, 12 campagnes.
Godet (Gilbert-Jules-Alphonse), 21 avril 1922, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Collanges (Louis-Pierre-Marius), 25 octobre 1923, gendarme; 13 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Pierre (André-Marius), 11 juillet 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bonnemaison (Robert-Côme-Pierre), 23 août 1922, gendarme; 16 ans de services, 11 campagnes.
Bouvard (André-Raymond), 7 août 1920, gendarme; 18 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Chastagnier (André-Henri-Régis), 7 janvier 1925, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes.
Lecornu (Vital-Thomas), 15 février 1925, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Mennessier (Roger-André), 6 mai 1924, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes.

Forlot (Louis-Alain-Joseph), 5 février 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Clais (René-Adolphe-François-Joseph), 21 avril 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Benezet (Raoul-Jean-Mathieu), 15 février 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Cep (Roger), 27 janvier 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Pieudonné de Carfort (Yves-Marie-Aimé), 11 mai 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Groupement de gendarmerie des transports aériens.

Dufaur (Joseph-David), 22 novembre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Guidici (Charles-Paul), 3 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Valescure (Robert-François), 23 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Gallouet (Eugène-Pierre-Marie), 24 mars 1923, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Germain-Alpettas (Marcel-Georges), 11 mai 1922, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bernard (Jean-Joseph), 3 mars 1922, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Cavalan (Yvon-Joseph-Marie), 3 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Laugier (Honoré-Rose), 12 août 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Godbillot (Serge), 12 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Lorrain (Claude-Pierre-Eusèbe), 24 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Robin (André-Robert), 28 octobre 1921, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes.

1re légion de gendarmerie.

Petit (André-Ernest-Emile), 18 janvier 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Hoet (Maurice-Armand), 23 novembre 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Robert (Emile-Lucien), 9 décembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Capet (Guy-Edmond-Stanislas), 7 décembre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes.
Caudrelier (Roger-Justin), 17 septembre 1925, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Sevin (Pierre-Allyre), 6 décembre 1917, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Morin (Marcel-Gaston-Aurélien), 29 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Brabandts (Claude-Valéry-Gabriel), 19 octobre 1920, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Roman (Roger-Antoine), 21 janvier 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Chollet (André-Henri-Léon), 2 février 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Martin (René-Pierre), 15 octobre 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Letoup (Maurice-Charles), 13 mai 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Copery (Daniel-Emile-Eugène), 10 mars 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Bataillard (Paul), 21 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Macé (Paul-Edouard-Augustin), 25 juin 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Lantoine (Marcel), 7 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Neute (Pierre-Arthur-Clovis), 29 septembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Canters (Prudent-Médéric), 26 octobre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Dameli (Robert-Louis), 29 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Bieth (Joseph), 8 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Puech (Marcellin-Honoré-Justin), 27 septembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Meyer (Robert-Marcel-Emile), 3 mai 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Paul (Arthur), 1er juin 1921, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Motard (Paul-Joseph), 30 juin 1921, gendarme, 16 ans de services, 3 campagnes.
Desaldeleer (Robert-Jean), 9 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité
Dubois-Gache (Georges-Alexandre), 17 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Lieutaud (Bernard-Marie-Désiré), 13 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagne.
Treilles (Edmond-René), 5 septembre 1922, gendarme; 17 ans de services, 1 campagne.
Benard (Michel), 15 avril 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes.
Maillet (Maurice-Paul-Jean), 29 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Troccaz (Robert-Pierre-Henri), 26 mai 1923, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lefranc (Georges-Marc-Paul), 6 juin 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Boudignon (Hippolyte), 16 janvier 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Mougin (Edgard-René-Louis), 12 juillet 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
De Mey (Emile), 23 novembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 1 campagne.
Le Brun (Henri-Pierre-Jean), 10 octobre 1920, gendarme; 16 ans de services, 1 campagne.

1re Légion *bis* de gendarmerie.

Bacon (Louis-Albert), 20 avril 1917, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Goarrin (Louis-François), 22 mai 1923, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Niveau (André-Gérard), 13 mars 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Pineau (Roger-Lucien-Auguste), 1er juin 1918, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Dufournier (Marcel-Léon-Emile), 18 juin 1919, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Adam (Gaston-Henri-Charles), 19 octobre 1916, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Jourden (Raymond-Louis-Marcel), 2 avril 1918, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Charpignon (Daniel-Albert), 19 février 1917, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Damion (Paul-Maxime), 30 mars 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Fenice (William-Bertrand-François), 18 septembre 1925, gendarme; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Gaugain (André-Eugène), 17 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Quinet (Georges-Adrien-Jean), 13 juillet 1925, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Dicharry (Pierre), 31 mai 1923, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Glaser (Robert), 10 juin 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes.
Hortelano (Jean-Daniel), 11 décembre 1925, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Meunier (René-Paul), 31 mars 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Mangin (Charles-Louis-Désiré), 15 octobre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Gaubier (André-Maurice), 20 avril 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Champault (Robert-René), 5 septembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Davesne (Genevrais-Léonce), 18 janvier 1921, gendarme; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Brulard (Etienne-Eugène-Léon), 27 novembre 1920, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Guermeur (Corentin-Jean-Marie), 24 mars 1922, adjudant; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Chartier (Marcel-André-Marius), 3 avril 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Perroche (Jean-Gustave), 18 juillet 1922, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Maute (Robert-Valentin-Eugène), 24 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Brigot (Clotaire-Camille), 14 décembre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes.
Carreau (Norbert-Victor-Roch), 29 août 1920, gendarme; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Chautard (Gilbert-André-Robert), 15 décembre 1921, gendarme; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Herblin (André), 12 mars 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 3 campagnes, A été cité

1e légion de gendarmerie.

Haussy (Marcel-Robert), 12 novembre 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Lebeau (Moïse-Victor), 27 juin 1923, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Leenknecht (Louis), 25 janvier 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Nicol (Paul-Emile-Joseph), 21 août 1922, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Van Steckelman (Pol-Jean), 4 avril 1920, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Brick (René-Désiré-Nicolas), 16 novembre 1922, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Murez (Robert-André), 2 janvier 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Moriss (Jean-Rigobert-Joseph), 4 janvier 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Lelin (André-Lucien-Alcide), 30 septembre 1919, maréchal des logis-chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Zoonekyndt (Germain-Adonis), 21 août 1919, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Fleurisson (Clément-Léon-Aimé-Jean), 13 avril 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Tichon (Jean-Camille-Auguste), 1er octobre 1919, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Dupuis (Roger-Pierre), 19 mars 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Rouard (Henri-Edouard), 4 décembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes.
Bernard (André-Henri), 17 mai 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 2 campagnes.
Sachet (Pierre-Henri-Jean-Marie-Joseph), 6 février 1927, gendarme; 12 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Vincent (Jean-Emile-Clément), 22 juin 1921, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Deprez (Arthur-Henri), 6 juillet 1920, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Vlieghe (Roger-Paul), 7 janvier 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Dejardin (Alphonse-Alfred), 11 octobre 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Dehay (Fidèle-Charles), 3 juin 1925, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Habourdin (Albert-Amand-Jules), 31 juillet 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Süll (Pierre-Emile-Alfred), 15 décembre 1923, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Rouze (Jean-Joseph-Louis), 30 juillet 1921, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Gosselin (Roger-Alexandre), 31 mai 1923, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Wallard (Jean-Auguste-Eugène), 31 octobre 1921, gendarme; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Joffroy (Ulysse-Charles-Jean-Baptiste), 16 septembre 1926, gendarme; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Wullus (Maurice-Roger), 26 octobre 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Leclère (Francis-Alfred-Moïse), 12 octobre 1925, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

2e légion *bis* de gendarmerie.

Dubois (Jean-Marie-Paul-Georges), 5 novembre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Carle (Lucien-Jean), 20 janvier 1923, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Candaele (Etienne-Isidore), 18 avril 1923, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes.
Pestrinaux (Fernand-Emile), 12 février 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Baillon (Henri-Arthur-Léopold), 2 avril 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Pain (Marcel), 3 août 1917, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Menessart (André-René), 15 juillet 1917, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Buet (Maxime-Emile-Olivier), 17 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Caumont (Maxime-Augustin-Didier), 14 avril 1918, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Cagniart (Jean-Bertrand), 9 juin 1922, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Duhamel (Raymond-Auguste-Eucher), 14 mai 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé.
Latel (Jules-Henri), 17 août 1919, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Bobo (Roger-Joseph), 21 mars 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Borgeon (Roger-Jean-Gaston), 14 avril 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jacquelet (Jacques-Clotaire-Albéric), 27 mars 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Brabant (Raymond-Lucien-René), 19 mai 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Franconville (René-Médéric-Amédée), 31 août 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dideaux (Paul-Firmin), 15 avril 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Herbin (Eugène-Charles), 1er octobre 1920, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Letoffé (Roger-Louis-Auguste), 22 septembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Duvauchelle (André-Léon), 4 septemrbe 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Rihouey (Ernest-Eugène-Albert), 7 août 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Waleau (Pierre-Roger-Henri), 16 août 1923, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes.
Havard (Jacques-Emile), 20 décembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Leleu (Arthur-Albert), 18 mars 1923, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes.
Rabaud (André-Lucien-Joseph), 21 mai 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Grignon (Louis-Julien-Eugène), 5 novembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Belet (Jean-Marcel-René), 30 avril 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Marquefave (André), 31 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Gouy (Eugène), 25 mars 1925, gendarme; 15 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.
Roquigny (Henri-Isidore), 19 avril 1919, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Lambert (Albert-Fidèle), 4 septembre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Jullien (Robert-Victor-Eugène), 6 juillet 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 1 campagne.

3e légion de gendarmerie.

Labarde (Pierre-Gustave), 11 novembre 1912, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Le Clainche (Emile-Pierre-Marie), 25 mars 1916, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Corler (Arsène-Auguste), 5 janvier 1918, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Dagorne (Auguste-Marie-Joseph-Louis), 7 août 1917, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Guillas (Pierre), 28 octobre 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Le Bris (Yves), 21 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Lorre (André-Alain), 19 avril 1921, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Ropars (Adolphe), 23 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Masserot (Joseph-René-Marie), 25 décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Pichon (Hervé), 12 février 1918, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Le Vert (Georges-Pierre-Julien), 7 juillet 1922, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Conan (Gildas-Louis-Marie), 15 juin 1918, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Gautier (René-Alphonse-Marie), 26 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Orain (René-Pierre-Marcel), 19 décembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Paul (Pierre-Marie), 4 février 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Gillois (Auguste-Louis), 19 juin 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Pisigot (Raymond-Alexis), 26 octobre 1919, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Richier (Léon-Joseph-Marie), 12 décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Delauré (André), 19 juin 1920, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Hamon (Eugène-Ange-Marie), 13 avril 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Renault (Marcel-Jean-Marie), 4 juin 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Rolland (Joseph-Pierre), 2 août 1922, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Jégo (Louis-Ange-Marie), 27 mars 1922, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Le Lay (Eugène), 27 février 1922, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Scoarnec (Christian-Guislain), 11 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Chérel (Roger-François), 6 avril 1921, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Coriton (Joseph-Vincent-Marie), 18 mars 1922, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Grimault (Bernard-Victor-Louis), 22 mars 1923, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Hermile (Jean-Yves-Louis), 6 juin 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Eveno (Maurice-Emile), 17 mars 1923, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Namur (Pierre-Olivier), 30 novembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Mest (François-Marie), 6 décembre 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Abily (François-Marie), 23 janvier 1926, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Lucas (Ernest), 21 mai 1921, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

3e légion *bis* de gendarmerie.

Le Guillou (Yves-Marie), 8 janvier 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Demiaulte (Alban-Adolphe-Bernard), 26 mai 1917, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Leux (Joseph-Marie-Ange), 27 avril 1922, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Letellier (Ferdinand-Désiré-Frédéric), 13 novembre 1917, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Greenberg (Hugues), 26 juin 1910, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Morand (Jean-Joseph), 5 février 1920, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Douard (Maurice-Marcel-Etienne), 15 juillet 1917, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Brunet (Albert-Edouard-Florent-Baptiste), 14 août 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Juhel (Joseph-Pierre-Jean-Marie-Auguste), 20 juillet 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Mizon (Pierre-Raymond-Georges-Paul), 4 décembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dumargne (Lucien-Marcel), 15 novembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Bourget (Jean-Baptiste-Marie-Ange-Joseph), 8 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Peeters (Victor-Jean-Baptiste), 30 juillet 1917, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Hocde (Raymond-René-Roger), 20 mai 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Blanc (Edmond-Alexandre), 8 août 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Terrade (Roger-Adrien), 30 septembre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Lafontaine (Yvan-Jules-Auguste), 10 janvier 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Barette (André-Robert), 1er novembre 1922, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Boiteau (Edmond-Marie-Joseph), 20 mars 1922, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Grosse (Léon-Louis-Marcel), 25 avril 1919, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Moronval (Lucien-René), 26 janvier 1923, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Margueritte (Bernard-François-Léon), 30 septembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Bourrel (Robert-Raymond-Jean-Lucien), 27 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Toquet (François-Auguste), 2 octobre 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Monnet (Bernard-Yves), 19 décembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Pentecote (Guy-Louis-Georges), 8 août 1924, gendarme; 15 ans de vices, 4 campagnes. A été cité.
Leduc (Daniel-Pierre), 24 août 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Lefondre (René-Marcel-Eugène), 29 janvier 1924, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Guilmeau (Sylvain-Jules-Henri-Lucien), 7 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Gicquel (Eugène-Jean-Pierre), 6 juin 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Jeanneau (Francis-Bernard), 3 avril 1922, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 2 campagnes.
Helias (Corentin-François-Marie), 13 juillet 1922, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Leboyer (Marcel-Jules-Auguste-Bienaimé), 16 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Hamoniaux (Jules-Jacques-Joseph-Marie), 27 juillet 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Boullot (Léon-Emile-Lucien), 7 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Langevin (Louis-Auguste), 25 janvier 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Rebuffet (Jacques-Raoul), 19 février 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Le Reste (Cyriaque-Ernest), 22 janvier 1924, gendarme; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Lemonnier (Casimir-André-Léon), 15 octobre 1926, gendarme; 11 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Chauvin (Roger-Louis-Charles), 8 mars 1923, gendarme; 14 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Legendre (Roger-Gabriel-Georges), 24 juillet 1923, gendarme; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

3e légion *ter* de gendarmerie.

Jeanperrin (Maurice-Emile), 29 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Naudin (Raymond-Henri), 23 décembre 1917, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne. A été blessé.
Hamon (Georges-Jean-Marie), 29 avril 1917, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Clochard (Maurice-Henri-Antoine-Jean-Marie), 5 novembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Pierre-Jean (Georges-René), 24 octobre 1917, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.
Tonnevy (Albert), 6 mai 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Meriet (Joseph-Marcel-René), 30 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Ravard (Maurice-Jean-Marie), 16 juillet 1917, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Dabin (Alexandre-Etienne-Lucien), 18 avril 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Duhar (Pierre-Pascal-Daniel), 17 février 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Roudy (Henri-Ernest-Joseph), 1er septembre 1920, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 2 campagnes.
Rambaud (Emmanuel-Joseph-Pierre-Constant), 29 mai 1920, gendarme; 19 ans de services, 1, campagne. A été blessé.
Gautier (Constant-André-Denis), 15 août 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Ferdouet (Christian-Pierre-Jean-Marie), 3 août 1921; gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Hurtel (Paul-Marcel-Joachim-Marie), 12 décembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Lamarche (Jean-Paul-Armand), 5 juin 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dupin (Marcel-Marie-Joseph), 11 janvier 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Ledoux (Fernand-Camille-Elie-Albert), 4 avril 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Guilloux (Fernand-Robert-Marie-Jean-Alexandre-Armand), 15 décembre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Gautier (Marcel-Armel-Jean-Marie), 18 juin 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Copit (Lucien), 31 juillet 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Delanys (Christian), 2 juillet 1924, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Richard (Pierre-Maurice-Auguste), 25 septembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Loyer (Marcel-Joseph-Marie), 2 janvier 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Vinet (Jean-Gabriel), 25 décembre 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes.
Gozalo (Grégorio), 28 mai 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

4e légion de gendarmerie.

Derulles (Guy-Charles-André), 10 octobre 1923, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bernard (André), 27 avril 1924, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Francal (Marcel-Henri), 26 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Rebel (François-Gustave), 13 décembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Barbier (André-Robert), 28 mai 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.

Labat (Louis), 20 novembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Renaud (Emile-Charles-Philbert), 22 juin 1920, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes.
Pettes (Jean), 25 mai 1923, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Pignot (Louis-Emilien), 31 mai 1920, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Mollier (Jean), 21 juin 1924, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Bonnet (René-Justin), 23 février 1922, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Lagarrigue (Albert-Victor), 21 décembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagses. A été cité
Nouet (André), 19 juin 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Riehl (Marcel-Jean-Jacques), 4 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A a été cité.
Blanchard (Honoré), 28 décembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Bechade (Emile-René), 26 avril 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Dupuy (Marcel-Roger), 22 mars 1923, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Valbousquet (Paul-Olivier), 28 mai 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Coutin (Maurice-Albert), 9 décembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Hatton (Raymond), 17 juin 1924, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Mauguet (Guy-Léon-Joseph), 1er août 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Moulian (Henri-Arthur), 17 avril 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Meunier (Pierre-Marie-Jean), 3 novembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Barthe (André-Jean-Louis), 16 novembre 1922, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Dedieu (Paul), 15 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Huguet (Antoine), 1er septembre 1920, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Boeda (Bernard-Prosper-Emile), 30 septembre 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Frezza (Marc-Jules-Pierre), 15 mai 1924, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Vergnaud (Albert-François), 16 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Ballade (René-Jean), 7 octobre 1926, gendarme; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Allain (Paul-Henri), 8 janvier 1922, gendarme; 14 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Rodriguez (Yves-Marie-Paul), 4 mai 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes.

4e légion *bis* de gendarmerie.

Bonneau (Henri-Aristide), 18 février 1914, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.
Bonneau (Franck), 1er janvier 1910, gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.
Verger (Gabriel-Paul-Marie), 19 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Taillebourg (André-Georges), 14 mars 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Beaudet (François-Adrien), 7 janvier 1917, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Varet (Lucien-Honoré-Louis), 2 novembre 1917, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Minereau (Paul-Pierre), 12 mars 1918, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Paille (Hubert), 8 mars 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Tessier (Gilbert-Raphaël), 27 septembre 1920, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Giraud (Paul), 21 août 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Compain (Pierre-Alphonse), 12 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Goursaud (Lucien), 14 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Bigot (Georges-Louis-Auguste), 7 mars 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Beausset (Pierre), 22 février 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Barrault (Marcel-Daniel-Eugène), 19 août 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Roussel (Pascal-Georges-Louis), 10 novembre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Vidard (Alcide), 26 septembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Daret (Robert-Alfred), 15 juin 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Touratier (Raymond-Maurice), 6 mai 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Trinquart (André), 15 avril 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Trichard (Gilbert-Joseph), 24 février 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Massonnet (Robert-Auguste), 9 janvier 1923, gendarme; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Denibaud (Maurice-Pierre), 12 avril 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Bolis (Albert), 29 novembre 1923, gendarme; 13 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

4e légion *ter* de gendarmerie.

Léger (Jean-Pierre), 9 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Landon (Paul-Eugène), 1er octobre 1920, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bourdeil (Gabriel), 15 juillet 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Lecomte (Pierre-Julien), 26 juin 1917, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Robert (Joseph-Lucien), 15 mars 1922, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Petit (Baptiste-Alcide), 8 mars 1916, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Singence (André-Marius), 15 septembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Rabeteau (Paul), 1er mai 1917, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Monteil (Georges-Marcel), 8 juillet 1922, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Goursaud (Marcel), 24 juillet 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Habonneau (Victor), 17 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Rougier (Pierre-Yvan), 8 décembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Brousse (Louis-André), 20 décembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Bienvenu (Henri), 16 mars 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Sassier (Eugène-Jean-Marie), 18 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Piquet (Georges-Louis), 23 avril 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Lissac (René-Louis), 2 novembre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Maragou (Joseph-Henri-Etienne), 5 mars 1923, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Teillet (Marc), 27 avril 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Rouby (Emile-François), 7 janvier 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Mayne (André-Gabriel), 22 décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Véziat (Roger-Henri), 15 juillet 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Renaudie (René), 19 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Faucon (Alfred-Jean), 28 juin 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Jesson (Marcel), 17 avril 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Blondy (René), 24 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Chadouzat (Louis), 24 février 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.

5e légion de gendarmerie.

Gasquet (André), 26 septembre 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Lagarde (Baptistin), 9 novembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.
Husson (Roland), 21 mars 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Poucheiret (Jean-Sylvain-Adolphe), 12 mars 1917, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Coujou (Lucien), 21 décembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Moulis (Jean-Julien-Paul), 5 décembre 1918, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Devost (Jean-Guy-Maurice), 24 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Robert (Jean-Pierre-Gaston), 20 juin 1917, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Delseny (Jacques), 2 octobre 1921, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Léonet (Emile-Aimé-Henri), 17 décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Cassuly (Georges-Jean), 7 mars 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Cotton (Jean-Marie), 19 octobre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Arate (Paul-Bonaventure-Joseph), 3 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Gaussens (Jean), 2 avril 1921, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Gorgues (Irénée-Elie-Louis), 23 août 1922, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Cama (Jean-Joseph-Michel), 27 mai 1922, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Charberet (Yvon-Eugène-Marie), 20 mars 1922, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Berdaguer (Fernand-Joseph-Marius), 19 mai 1922, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Pouech (André-Robert-Ernest), 20 juin 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Julia (Aimé-Alphonse-François), 20 septembre 1922, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Lartigue (Adrien-Ferdinand-Lucien), 29 novembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Lhoste (Auguste-Henri), 4 mai 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Boyer (Emile-Louis-Eugène), 28 mai 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Bibles (François-Jules-Emile), 13 mars 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Rouzies (René-Aimé-Auguste), 17 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Malet (René), 8 novembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Rouby (Albert-Joseph), 21 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
André (Florent), 11 août 1923, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Claustres (Georges-Fernand), 3 juillet 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Soula (Marcel), 18 avril 1923, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

5e légion *bis* de gendarmerie.

Ronquette (Maurice-André), 15 mai 1918, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Rieu (Jean-Baptiste-Rémy), 16 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Quintin (Albert), 25 juin 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Gros (Pierre-Elie), 19 septembre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Crocis (Jean-Syrlus), 11 décembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Cavarroc (Louis-Gilbert-Paul), 23 janvier 1920, adjudant; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Leguevaques (Jean-François), 5 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Garrigues (Guillaume), 2 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Cazes (Louis-Joseph), 24 juillet 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Issindou (Charles-Roland-Emile), 22 juillet 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lambolez (Serge-Del-Michel), 20 avril 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Lours (Germain-Alexandre), 8 mai 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Roques (Yvon), 10 septembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Boulin (Jean-Gabriel-Emile), 12 janvier 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Bruzon (Jean-Louis), 11 juin 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Gayraud (Georges-Charles-Germain), 23 juin 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Jean (Fernand-Louis-André), 11 février 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité
Labit (Cyprien-Albert-Joseph-César), 14 août 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Vayssie (Georges-Justin), 27 juillet 1920, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Larroque (Jean-Julien), 28 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Cambefort (Marcel-Germain-Roger), 5 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Carrie (André-Marius), 18 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Gout (Albert), 21 août 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Ridi Hassène ben Mustapha, 24 avril 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Blaise (Henri-Aimé), 15 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Chavalle (Jean-Pierre-Emile), 23 août 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
André (René-Germain), 20 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Sacaze (Edmond-Paul-Charles), 16 juin 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Merviel (Ernest), 23 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Larane (Georges-Michel), 28 mars 1923, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Vergnes (Robert), 27 août 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Chabeaud (Jean-Pierre), 14 février 1921, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Vaissac (Hubert-Lucien-Léopold), 11 juin 1924, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Rougier (Michel-Jean), 26 décembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Bou (Adrien-Joseph-Albert), 13 avril 1920, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Cros (Raymond-Lucien), 16 novembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.

5e légion *ter* de gendarmerie.

Izaac (Georges-Bernard), 3 septembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Robino (Jean), 24 février 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Camy (Jean-Baptiste), 19 août 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Monlezun (Gustave-Jean-Marie), 25 novembre 1914, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.
Baradat (Jean-Elfège-Emile), 13 janvier 1920, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Brethenoux (Jean-Marcel), 27 mars 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Meoule (Daniel), 11 novembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Augey (André-Jean), 3 décembre 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Brunet (Louis-James), 23 décembre 1924, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Passicos (Joseph-Marcel), 27 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Soumoulou (Jean-Louis), 2 août 1922, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Godfrin (René-Marie-Georges), 4 août 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Laspreses (Jean-Marie-Emile), 5 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Garrabos (Jean-Joseph-Marc), 25 avril 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Cazalas (Gilbert-Laurent), 5 avril 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Vedere (Paul-Thomas-François-Emile), 2 octobre 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Chabbert (Louis-Augustin), 18 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Mertz (Victor-Emmanuel-Jean-François), 3 décembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Fourcade (Paul-Jean-Pierre), 29 juin 1920, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Lanusse (Emile-Paul), 19 janvier 1922, gendarme; 15 ans de services 4 campagnes. A été cité.
Haristoy (Jean), 21 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Brune (Paul-Gabriel), 2 novembre 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Som (Antoine-René), 21 juillet 1926, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Simon (Robert-Emile), 8 juillet 1920, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Violles (André-Joseph), 13 février 1923, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Durand (Robert-Benoît), 14 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Glaria (Antoine), 30 mai 1920, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Decorps (Roger-Henri-François), 20 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Benoit (Marcel), 9 mars 1924, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Bordenave-Biben (Jean-André), 1er mai 1920, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Hau, dit Lanty (Justin-Fernand), 10 septembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Datcharry (Pierre-Marcel), 16 février 1923, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Chaperot (Eugène-Pierre-Julien), 17 décembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

6e légion de gendarmerie.

Vonner (Edmond-Eugène), 23 novembre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Hobart (René-Jules), 31 mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Moulon (Emile-Henri), 30 mars 1918, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Holtz (Albert-Jean), 5 août 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Colson (René-Marcel), 21 mai 1917, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Fonck (Paul-François), 13 novembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Carchon (Gilbert-Louis-Victor), 20 juillet 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Becan (André-René), 1er septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Margaine (Marcel-Camille-Arsène), 19 février 1922, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Bauche (Paul-Adrien), 23 décembre 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Beauvalet (Eugène-Léon-Paul), 16 décembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Boulogne (Marin-Henri-Joseph-Gérard), 14 novembre 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Bilois (Roger-André-Marcel), 24 novembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Dedenon (Roger-Aimé), 2 octobre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Crombez (René-Pierre), 26 février 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Castel (Laurent), 14 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Jacquemin (Robert-Léon-Georges), 23 janvier 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Drouin (Paul-Charles), 9 octobre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Siméant (Robert-François-Eugène), 23 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Demandre (René-Joseph), 17 décembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes.
Commaux (Roger-Henri), 15 mars 1921, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Courtier (Bernard-Camille-Joseph), 20 janvier 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Carette (Léon-Ferdinand-André), 17 mars 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Bosquet (Julien-Albert), 11 mai 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Leclerc (André-Alfred), 3 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Marchal (André-Marie-Julien), 30 décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Pethe (Raymond), 27 septembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Charf (Henri-Urbain), 25 janvier 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Renaudin (Roger-Paul), 22 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Laurant (Robert-Edmond), 10 février 1924, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Boeriswyl (René), 5 septembre 1922, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Schmitt (Joseph-Marie), 8 décembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Perrut (Maurice-Emile), 9 mars 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Poignon (Louis-Henri), 23 juillet 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes.

6e légion *bis* de gendarmerie.

Lefrique (Lucien-Louis-Alexandre), 18 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Labre (Daniel-Léo-Alfred), 28 septembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes.
Dupuis (Benoit-Roger), 22 janvier 1925, gendarme; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Collot (Robert-Marcel-Félix), 10 octobre 1916, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Bonhomme (Pierre-Léa), 8 avril 1922, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Dusauchoy (André), 22 janvier 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Prevôt (Marcel), 25 mai 1918, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Raguenet (Roger-Lucien-André), 25 juin 1918, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Darcq (André-Henri-Alfred), 8 avril 1920, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Clement (Julien), 14 mars 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Sene (Eugène-Louis-Marie), 20 juin 1922, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Prevot (René-Léon), 4 mars 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Gillard (Roger), 18 février 1924, gendarme; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Lebas (Roger-Wilfrid), 6 octobre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes.
Bour (Emile-Jean-André), 17 septembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Guenin (Maurice-Ernest-Armand), 6 octobre 1924, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

6e légion *ter* de gendarmerie.

Penfornis (Emile-Marie), 18 mars 1913, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Douvier (Gilbert-Joseph), 5 avril 1924, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Meyer (Léon-Marcel), 8 avril 1920, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Beague (Robert-René), 25 juin 1920, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Enderlin (Henri), 8 décembre 1915, gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.
Didierjean (Jean-Paul), 26 avril 1923, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Gschwind (Roger), 8 décembre 1913, gendarme; 22 ans de services, 1 campagne.
Nicaise (Jean-Pierre), 4 juin 1922, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Tomasetti (André-Joseph-Léon), 20 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Banzet (Auguste-Alphonse), 27 août 1914, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.
Ledogar (Jean-Etienne), 23 octobre 1921, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Arnoux (Yves-Ernest), 8 mai 1921, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Stévenot (Gaston-Albert), 7 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Belin (Jean-Gabriel), 20 octobre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes.
Petitjean (Jacques), 18 août 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Kress (René-Joseph), 21 avril 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 3 campagnes.

7e légion de gendarmerie.

Bordet (Louis-Catherin), 4 avril 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Bouvresse (Paul-Ernest), 18 juillet 1916, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Alban (Marcel-Eugène), 3 mai 1924, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Charvier (René-Pierre), 17 juillet 1922, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Perrot (Paul-René), 22 avril 1921, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.

Jacquemard (André), 3 mars 1918, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Meunier (Pierre-Bernard-Marie-Joseph), 18 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Clémencet (François-Charles-Louis), 26 juillet 1911, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Chocat (Roland-Stanislas-Louis), 18 avril 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Espinasse (Michel-Paul), 11 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Wilbrod (Maurice-Robert), 6 février 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Roche (Robert-Jules-Raymond), 7 avril 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Raillard (Robert-Marcel), 11 octobre 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Pautre (André-Henri), 19 juin 1921, adjudant; 16 ans de services, 5 campagnes.
Leriche (Marcel), 2 octobre 1920, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Giraudon (Robert-Octave-Raymond), 17 mars 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Petit (Roger-Léon-Robert), 30 novembre 1920, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Poullot (Paul-Emile-Eugène), 19 mai 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Brunet (Pierre-Paul-Roger), 26 avril 1920, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Lagarde (Alexis), 26 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Gaillard (Pierre-Georges-Denis), 3 mai 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Lavayre (André-Joseph), 17 avril 1925, gendarme; 13 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Comte (André-Edmond), 23 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Gachon (Marcel-Antoine-Gilbert), 30 avril 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Grapton (Jean-Maurice), 28 janvier 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Bourassin (Maurice-Alphonse-Henri), 3 novembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Dechamp (Constant-Ernest), 24 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Hillion (Pierre-Henri), 20 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Perrin (Henri-Raymond), 8 février 1924, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Belorgey (André-Marius), 15 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Gatineau (Roger-Jacques), 8 septembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Baveux (Raymond), 4 avril 1920, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Perdrix (Guy), 19 avril 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Gagey (Jean), 27 janvier 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Meunier (Charles-Léopold-Marie), 13 avril 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes.
Mornay (Georges-François), 2 juin 1922, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Migeon (Marcel-Désiré-Victor), 8 juin 1924, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes.
Thevenet (Lucien-François), 17 mai 1922, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes.
Joly (André-Léon-Henri), 14 avril 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Geoffroy (Marcel-Louis), 12 janvier 1924, gendarme; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Pradoux (Pierre-Joseph), 11 juin 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Matz (Roger-Florent-Marie), 3 décembre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Levrat (René), 11 janvier 1921, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Maes (Roger-Fernand-François-Eugène), 25 mai 1920, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Wanecque (Denis-Paul-Jean), 13 juin 1923, gendarme; 14 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Devaux (Bernard-Marie), 27 décembre 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Potot (Fernand-Henri), 15 octobre 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 3 campagnes. A été blessé.
Millet (Bernard-Roland), 18 août 1924, gendarme; 12 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.
Bon (Robert-Lucien-Jean), 10 janvier 1925, gendarme; 13 ans de services, 3 campagnes. A été cité.

7e légion *bis* de gendarmerie.

Laurent (Robert-Jules-Victor), 26 novembre 1913, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Vives (Jean-Marie-François), 8 février 1913, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Lallemand (Jean-Marcel), 6 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Vesin (René-Joseph), 3 avril 1912, gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.
Soittoux (Jean-Maurice-Marie), 1er février 1915, gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.
Petit (Gaston-Marcel-Eugène), 3 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Hauteberg (René-Georges-Raymond), 12 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Sautnier (Robert-Alfred-Marie), 9 juin 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Seguin (Georges-Alfred-Emile), 8 avril 1913, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Ferrut (Armand), 24 février 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Guillaumot (Georges-Louis), 16 mai 1918, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Bouchot (Louis-Eugène), 6 septembre 1916, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Camos (Ernest-Jean-Marie), 16 novembre 1916, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Loccidal (Guy-Pierre), 18 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Maire (Paul-Jules), 25 juillet 1917, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Pomier (Norbert-Alphonse-Joseph-Jean), 11 juillet 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Vaucherey (Robert-Maurice), 19 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Cousin (Edmond-Henri-Albert), 6 avril 1922, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Saillet (Pierre-Robert-Camille), 16 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Roussel (Charles-Marie-François), 19 février 1921, adjudant; 16 ans de services, 3 campagnes.
Frère (Daniel-Emile-Philippe), 7 octobre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes.
Ligey (Paul-Henri), 13 septembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Leuvrey (Maurice-Charles-Jules), 21 septembre 1920, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Aigrot (Roger-Crépin), 30 avril 1922, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Génin (Louis-Joseph-Augustin), 4 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Boissenin (Maurice-Noël-Henri), 25 décembre 1924, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Dieudonné (Pierre-Joseph), 3 octobre 1920, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes.
Dornier (Maurice-Lucien-Auguste), 3 mai 1923, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Lamy (Charles-Louis-Henri), 21 mai 1924, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

8e légion de gendarmerie.

Martin (Pierre-Marie-Paul-Eugène), 21 mars 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Astier (Pierre-Eugène), 27 décembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Boulon (Maxime-Epiphane), 9 novembre 1924, egndarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Lefebvre (Camille-Florent-Pierre), 19 mars 1924, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Vars (Georges-Auguste), 12 octobre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Terrier (Pierre), 23 mai 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Ravachol (Vincent-Marius), 5 novembre 1917, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.
Maillot (Eugène-Louis), 12 novembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Sergent (Georges), 2 mars 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Bouchet (Alfred-Maurice), 26 septembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Benatru (François-Pierre-Alfred), 5 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.

Roche (Gaston-Pierre-Joseph), 14 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Boyer (Albert), 12 décembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Bouchat (Roland-Marcel), 28 décembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Coudène (Clovis-Jules-Pierre), 5 décembre 1917, gendarme; 19 ans de services, 1 campagne. A été cité.
Bardet (Auguste), 14 novembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Rascle (Jean-Marie), 23 novembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Thénoz (Edmond-Alphonse-Rémy), 6 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Esposito (Sauveur), 6 février 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Jacquot (Marcel-Pierre), 3 avril 1920, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Blanc (René-Joseph), 22 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Moynat (Pierre-Victor), 14 mai 1921, adjudant; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Thomas (Pierre-Claudius), 15 janvier 1921, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Taillardat (André-Claude-Francis), 8 avril 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Joyeux (Joseph), 13 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Finat (Marcel-Marie-Maurice), 22 septembre 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Gaucher (Pierre-Jacques), 23 novembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Maillard (Roger-Léon-Charles), 20 mars 1922, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Bailly (Maurice-Lucien-Jean), 10 septembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Sauzet (Fernand-Louis-Alfred), 26 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Masson (René-Georges), 18 avril 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Aine (Lucien-Jacques), 12 septembre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes.

8e légion *bis* de gendarmerie.

Pons (Gaston), 2 octobre 1913, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Mestries (Louis), 26 septembre 1915, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne.
Trapet (Louis-Joseph), 28 février 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Rebours (Henri-Aimé), 24 juin 1923, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Aussert (Lucien-Vital), 3 juin 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mathiotte (Robert-Marie-Félix), 15 juillet 1917, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Jalisson (Marcel-Alexandre), 22 août 1912, gendarme; 20 ans de services, 1 campagne.
Paingris (Robert), 7 février 1920, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Lapallud (Henri), 3 avril 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Fauchet (Paul-Jean), 15 avril 1921, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Delhomme (Joanny), 27 septembre 1918, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Vernet (Jean-Joseph), 29 mai 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Boutines (Marc-Emile-Edouard), 14 février 1922, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Venries (Louis-Marcel), 31 mai 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Gerson (Gabriel-Georges), 27 septembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes.
Laborie (Paul-Georges), 3 mai 1922, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Usson (Paul-Gabriel-Léon), 1er janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Marcot (Eugène-Jules), 22 février 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Grosiier (Eugène-Jean-Baptiste), 25 mars 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Lantuejoul (Pierre-Marius), 14 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Bouyer (Emmanuel-André-Guy-Jean), 21 juin 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Bongrand (Emile), 21 octobre 1919, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Malevergne Raymond), 27 juillet 1920, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Gory (Louis-Gustave), 11 novembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Camara (Charles-Antonin), 6 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Lacoste (Gabriel-Louis), 14 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Barbarin (André), 11 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Besse (Jean-Robert), 20 janvier 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Blanchard (René-Arsène), 29 avril 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Dumas (Pierre), 12 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Tronel (Jean-Raymond), 11 décembre 1920, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Bonhomme (Marcel-Victor), 15 février 1923, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Ivond (René-Joseph), 17 avril 1921, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

8e légion *ter* de gendarmerie.

Michaud (Charles-Marcel), 10 janvier 1922, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Larchevêque (Robert-Jules), 21 avril 1921, gendarme; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Herbepin (Marius-Auguste), 5 novembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Ecochard (Pierre-Charles), 3 juin 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Dasse (Georges-Albert-Robert), 9 septembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Delard (Raymond-Jules), 18 avril 1923, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Girard (Roger-Gabriel), 1er mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Bluteau (Pierre-Jules), 13 juin 1924 gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Feriut (Daniel-Joseph), 16 décembre 1917, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Doul (Pierre-Jean-Baptiste), 15 juin 1918, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Megy (Camille-Henri), 14 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Pignet (Georges-Charles), 13 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Grospellier (Pierre-Fernand-Marius), 23 mai 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bontoux (Maurice-Joseph-Francisque), 19 avril 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Touvier (Jean-Marie-Claude), 31 juillet 1921, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cambremer-Croixmare (Emmanuel-Edouard-Germain), 22 septembre 1924, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Chichignoud (René-Auguste-Paulin), 26 octobre 1920, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Pouthier (Marceau-Roger-Félix), 28 septembre 1923, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Bertrand (Marcel-Etienne), 18 août 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Hamard (Georges-Pierre-Auguste-Zoé), 5 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Giet (Roger-Maurice), 2 septembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Tarlet (Louis-Eugène), 18 novembre 1922, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Ponce (Vincent-Georges-Julien), 6 décembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Maillet (René-Joseph), 19 juillet 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Costes (Camille-Cyprien-André), 1er juillet 1923, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Giroud (Auguste-Alix-Louis), 10 septembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Ravoux (Germain-Eugène), 27 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Plazy (René-Eugène), 4 novembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Caillat (Louis-Joseph), 22 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Balmet (Albert-Augustin), 14 juillet 1920, gendarme; 17 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Burnet (Charles-Clément-Louis), 29 octobre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Dufour (Eugène-Jean-Maurice), 19 janvier 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Gave (Pierre-Auguste), 8 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Ribere (Firmin-André-Joseph), 30 novembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Sauze (Jean-Eugène), 11 février 1922, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Delorme (Raymond), 22 septembre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Viard (Raymond), 25 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Tudela (Léon), 12 mars 1925, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Delourme (Paul-Louis-Georges), 20 septembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes.
Moins (Jean-Adrien), 10 mai 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Dubernard (Jacques-Etienne), 22 mai 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Gueyraud (Edmond-Elisée-Louis), 20 novembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Lavorel (Jean-François), 11 mars 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Tissot (Léon-Paul-Henri), 8 décembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes. A été cité.
Dupuy (Guy-Maurice-Henri), 12 avril 1925, gendarme; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Darme (Paul), 1er janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 1 campagne. A été blessé.
Ruffeire (Roger-Guillaume), 16 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Chaix (Maurice-Joseph-Rémy), 15 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Gay (Paul-Louis), 26 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Ballard (Lucien-Aimé-Joseph), 8 juin 1921, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Staeger (Eugène-Jean), 17 décembre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Janet (Paul-Eugène-Pierre), 26 janvier 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Rouge (Louis-Roger-François), 23 juillet 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Rouget (Pierre-Eugène), 30 mars 1921, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes.
Gsell (Marcel-Gabriel), 24 novembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

9e légion de gendarmerie.

Bruyere (Albert-Guillaume-Louis), 3 juin 1923, gendarme; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Lamy (Maurice-André-Henri), 22 mars 1923, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Garaix (Louis-Paul-Henri), 15 janvier 1918, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Almendro (François), 16 novembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Delair (Paul-Cléomène-Emile), 17 septembre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bouteiller (Pierre-Louis-Gustave), 19 août 1919, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Casara (Adolphe), 19 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Deyres (Henri-Jean), 19 juin 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Simonot (Raymond-Paul-Vuilliam), 19 mai 1919, gendarme; 20 ans de services, 2 campagnes.
Albes (Jean-Marie-Emile), 10 novembre 1920, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Lions (Fernand-Simon), 21 avril 1925, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Gebelin (Florent-Honoré), 14 août 1918, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Gauch (Louis-Albert), 18 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Carlin (Gérard-Georges), 25 novembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Geffray (Arsène-Serge-François), 17 août 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gandy (Louis-Robert), 5 juin 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Ginier (Alexandre-Raoul), 7 juin 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Graille (Robert-Fernand), 14 janvier 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Guin (Paul-Fernand), 28 juin 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Laplace (Lucien-Louis-Elie), 25 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Lemercier (Alexandre-Joseph-Marie), 21 janvier 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Galy (André-Joseph-Michel), 12 novembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Sallier (René-Jean-Pierre), 24 septembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Corniglion (Philippe-Séverin), 12 décembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Lhermitte (Louis-Claude-Camille), 5 juin 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Feller (Georges-Marcel), 19 décembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Lamourette (Pierre-Louis-Marie-Joseph), 5 octobre 1920, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Richard (Paul-Edouard), 2 janvier 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Briancon (Edmond-Baptistin), 25 novembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Bourguignon (Daniel-Ernest), 27 octobre 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Bianco (Adolphe-Benoît), 10 février 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Martin (Georges-Victor), 3 septembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Volle (Louis-Alphonse), 18 novembre 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Molinie (André-Louis-Paul), 1er décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Boyer (René-Antoine), 11 mai 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Luciano (Auguste-Rosalinde), 2 février 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Gugole (Daniel-Roger), 28 décembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Carrere (Jean-Charles-Auguste), 23 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Bouchier (Raymond-Sylvain), 9 août 1921, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Blanchard (Eugène-Henri), 9 septembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Jean (Maurice-Julien), 13 novembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Cassan (Henri), 13 avril 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Roubaudi (Jean-Joseph-Auguste-Benjamin), 24 février 1919, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Dienne (Antoine), 24 octobre 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Rolland (Louis-Gabriel), 25 mars 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Beer (Hilaire), 30 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Barthélemy (Louis-Salomon-Joseph), 14 avril 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Faure (Julien-Hippolyte), 29 juin 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Charrier (Georges-Pierre), 10 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Pellerin (Hubert-Louis-Henri), 10 janvier 1921, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Lucien-Vauthier (Roland), 3 septembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Roumestand (Gaston-Eloi), 26 juin 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Gallo (Roger-Charles), 23 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Navetat (Gabriel-Désiré), 31 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Gilles (Raymond-Charles), 19 juin 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Sausse (Lucien-Gustave-Antoine), 24 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Claveau (Clément-Alexandre-Charles), 31 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Feraud (Louis-Joseph-Laurent-Léonard), 10 août 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 3 campagnes.
Grenier (Auguste-Léon), 11 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Astre (François-Léon-Henri), 11 août 1921, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Canetto (Marcel-Elie), 23 mai 1927, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Perin (Maurice-Fernand), 13 décembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Caron (Louis-François-Joseph), 27 octobre 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Schaff (Albert-Jean), 30 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Lapierre (Marcel-Camille), 5 juin 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Fusina (Jacques-Victor), 11 février 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Teissier (Gilbert-Léopold-Marius), 22 mars 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Brunel (Lucien-Victor), 3 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Bidan (Marcel-Jean-Baptiste-Marie), 5 juillet 1920, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Lafont (Jean-Raphaël), 24 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Favard (Adolphe-Marcellin), 25 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Tomasini (Joseph), 30 avril 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Blanchin (Marius-François-Charles-Simon), 21 octobre 1920, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Mourgues (Camille-René), 28 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Mollet (Maurice-André), 21 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Giry (Augustin-Marius), 8 novembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Minaud (Jean-Eugène-Célestin), 30 juin 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Pelissier (Gabriel-Roger-Norbert), 30 août 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Gez (Roger-Edmond-Michel), 17 février 1922, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.
Ragon (André-Henri), 22 novembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.

9e légion *bis* de gendarmerie.

Drevon (Henri-Aimé), 18 novembre 1914, gendarme; 22 ans de services, 2 campagnes.
Mourgues (Louis), 14 mai 1919, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Laffond (Jean-Paul-Gustave), 23 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Chamayou (Eloi-François), 12 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Lambert (Pierre-Louis), 22 août 1921, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Rouvière (Arthur-Marius), 8 mars 1915, gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.
Granier (Fernand-Jules), 6 avril 1915, gendarme; 21 ans de services, 1 campagne. A été blessé.
Lassalle (Albert), 31 août 1919, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Clavel (Joseph-Léon-Fernand), 4 juillet 1916, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Courtaillac (Jacques-Joseph-Raymond), 10 mai 1923, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Magne (Pierre-Joseph), 24 mars 1918, gendarme; 19 ans de services, 4 campagnes.
Baudounet (Alphonse-Louis-Emile), 27 février 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Aliot (Jean-Michel-Paul), 29 novembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.
Ginieys (André-Louis-Pierre), 3 janvier 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Maurin (Clément), 7 avril 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Trintignac (René-Jean-Pierre), 30 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Cabanis (Jean-Paul), 20 avril 1923, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Bassac (Emile-Philippe), 11 novembre 1921, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Amiel (Aimé-Augustin-Eugène-Séverin), 27 novembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Capieu (Etienne-Louis), 25 mars 1921, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Mialhe (Franck), 16 janvier 1923, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Coudere (René), 1er décembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 4 campagnes.
Peyro (Etienne-Jean-Pierre), 2 avril 1913, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 3 campagnes.
Laurans (Jean-Sauveur), 21 novembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Canudas (Aimé), 12 février 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Requet (Gabriel-Armand-Thomas), 15 mars 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Ourliac (Rémy-Louis-Marius), 29 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.
Labarère (Etienne), 25 septembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Vallette (Aimé-Louis-Régis), 7 juin 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Blachon (Henri-Daniel), 10 mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Gravejat (Jean-Joseph-Fernand), 17 janvier 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Vigne (Marcel-Eugène), 21 mars 1921, gendarme; 17 ans de services, 4 campagnes.
Flandin (Léon-Eugène-Marie), 2 décembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Rocher (Henri), 5 décembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Delmas (Jean), 8 décembre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 2 campagnes.
Vialle (Roger-Georges), 18 avril 1920, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Bousquet (Albert-Henri), 3 décembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Taurine (Alexandre-Emile), 2 mars 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Boulet (Roger-Paul-Emile), 10 juillet 1922, gendarme; 15 ans de services, 3 campagnes.

10e légion de gendarmerie.

Gosse (Jean-Elie-André-Marie), 14 août 1921, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Le Gagneur (André-Pierre-Raymond), 18 mai 1922, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Millan (François-Antoine), 4 juin 1921, gendarme; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Boussouf Mohammed Lakdar ben Mohamed Tahar, 15 août 1922, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes.
Dequesnes (Louis), 18 novembre 1921, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Boudergue (Marcel-Auguste), 15 mai 1923, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Chagrin (Raymond-Georges), 23 novembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Camus (Maurice-Clodomir-Horace), 3 août 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes.
Montant (Raymond-André), 1er juin 1926, gendarme; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Fleury (Roger-Albert), 17 décembre 1923, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes.
Aru (Vincent), 14 octobre 1922, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Pointecouteau (Roger-André-Henri), 8 août 1921, gendarme; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Renauld (Julien-Edmond-Marc), 28 janvier 1920, adjudant; 18 ans de services, 7 campagnes.
Savalois (Pierre-André), 18 août 1916, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes.
Parmentier (André-Alfred), 21 février 1926, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Brizin (Henri-Jean-Baptiste), 25 mars 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 8 campagnes.
Eustache (Louis-Jean), 23 août 1921, gendarme; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Bernard (Roger-Aimé-Jérémie), 24 février 1921, adjudant; 16 ans de services, 8 campagnes.
Gigout (Jean-Albert-Charles), 24 juin 1923, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Cascales (François-Antoine), 10 avril 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Hezard (Henri), 29 septembre 1920, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Fort (Georges-Abel), 17 novembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Tyteca (Lucien-Henri-Roger), 3 avril 1923, gendarme; 14 ans de services, 10 campagnes.
Gamelin (Jean-Paul-Ferhand), 28 mai 1922, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Cordas (Georges-Hyacinthe-Jean), 19 janvier 1921; maréchal des logis chef; 18 ans de services, 5 campagnes.
Biry (Charles), 4 décembre 1905, gendarme; 21 ans de services, 3 campagnes.

Barrère (Marceau-Léon), 10 octobre 1924, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Louviot (Albert-Maurice), 20 juin 1924, gendarme; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Abadie (Henri-Emile), 13 janvier 1926, gendarme; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Maridet (Georges-Léon-Maurice), 17 septembre 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Fine (Marcel-Pierre-Louis), 31 janvier 1924, adjudant; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Molières (Julien-Jean-Paul), 11 février 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Vurpillot (Robert-Philippe-Marcel), 13 décembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Allias (Armand-Joseph-Cyprien), 27 avril 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Brenterch (Auguste), 25 mai 1924, gendarme; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Jourdan (Jean-Casimir-Marius), 15 avril 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Galtie (Roger-Elie), 5 novembre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Duffet (Maurice-Louis-Alphonse-Alfred), 31 mars 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.
Loux (Robert-Louis), 6 juin 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Sarreboubée (Roger-Emile-Clément), 12 octobre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 4 campagnes.
Stevenin (Serge-Louis-Joseph), 2 janvier 1924, adjudant; 16 ans de services, 4 campagnes.
Benedetto (Albert-Adrien), 7 septembre 1924, adjudant; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Cantalupi (Georges-Marcel), 13 octobre 1922, gendarme; 15 ans de services, 4 campagnes.
Lemaitre (François-Félix-Alfred), 25 novembre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 4 campagnes. A été cité.
Le Courtois (Eugène-Pierre-Marie), 16 septembre 1926, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Juveneton (Adrien-Maurice-Pierre), 30 avril 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 1 campagne. A été cité.

10e légion *bis* de gendarmerie.

Silhol (Joseph-Albert), 6 novembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Nivoix (Roger-René), 7 août 1923, adjudant; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Robles (Joseph-Emmanuel), 19 novembre 1912, gendarme; 19 ans de services, 8 campagnes.
Gimenez (Antoine), 10 mars 1926, gendarme; 14 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Goyon (Pierre-François), 17 octobre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes.
Subra (Eloi), 8 novembre 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Laudette (Jean), 11 octobre 1922, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Valetta (Roger-Jean-Noël), 22 décembre 1922, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Rech (Eugène-Arthur), 22 août 1918, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Gonthier (Eugène-Roger), 29 juin 1926, gendarme; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Vincent (Emile-Albert), 24 mai 1918, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Gaillard (Jean), 24 novembre 1920, adjudant; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Catinaud (Daniel-Louis-Henri), 24 avril 1918, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Martrenchard (Marcel), 14 février 1921, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Couraud (Maurice-André), 23 janvier 1923, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.
Rodier (Alexis-Georges-Marcel-Gaston), 13 mai 1923, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Coudert (Raymond-Louis-Joseph), 24 octobre 1913, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Miguet (Jean-Ernest), 26 avril 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Savary (Emile), 10 septembre 1919, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Conci (Rodolphe-Antoine), 22 novembre 1926, gendarme; 12 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Vanhee (Marcel-Louis), 22 juillet 1912, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Lehry (André-Marie-Gabriel), 5 août 1923, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Brecqueville (Paul-Léopold-Adolphe), 17 octobre 1926, gendarme; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Debernard (Jean-Emile), 25 septembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Buisson (Roland-André), 11 septembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été blessé.
Metzeler (Henri-Charles), 9 avril 1923, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Guillamot (François-Jean-Louis), 7 mai 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lange (Raymond-Jules-Emile), 25 août 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Marchand (Emile-Ange-Marie-Joseph), 5 juillet 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Chevrier (Pierre-Marie-Henri), 4 mai 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Lagrave (Jacques-Pierre), 13 mars 1923, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Leleure (Constant-Marie-Victor), 25 août 1920; adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Devaux (René-Joseph-Eloi), 25 novembre 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Duraisin (Gaston-Jean-Baptiste), 23 octobre 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

10e légion *ter* de gendarmerie.

Leval (Jean-Bernard), 25 juillet 1924, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité
Herault (Gabriel-Marcel-Louis), 7 octobre 1925, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Thepault (Hubert-Michel), 20 octobre 1923, adjudant; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Cazenave (Roger-Gaston), 29 juin 1925, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Dubois (Robert-François), 13 mars 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Jouannet (Raymond), 16 avril 1924, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Porquet (Robert), 19 janvier 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Roy (Gaston-Joseph-Ferdinand), 21 août 1921, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes.
Robert (Roger-Louis-Marie), 29 mars 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 6 campagnes.
Brignoli (Jacques), 7 juillet 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Levasseur (Raymond), 29 mars 1923, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Campana (Antonio), 27 mars 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Sinde-Munoz (Tomas), 29 décembre 1924, gendarme; 13 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Herbe (Charles-Jules-Henri), 20 septembre 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Deliot (Charles-Jean-Maurice), 17 juin 1922, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes.
Bellet (Jean-Robert), 17 juin 1927, gendarme; 12 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Piquet (André), 12 octobre 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Buzonie (Daniel-Gaston), 29 octobre 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Percevault (Robert-Adolphe-Louis), 26 mars 1924, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Braux (Georges-Henri), 20 février 1926, maréchal des logis chef; 12 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Lemoult (Gilbert-Félix-René), 17 juillet 1924, gendarme; 12 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Heron (André-Georges-Pierre), 6 août 1925, gendarme; 12 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Ducasse (Jean-Joseph), 24 mars 1927, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.
Contart (Paul-Arthur-Louis), 1er juin 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bielly (Raymond-Alphonse-Julien), 6 novembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Marchal (René-Emile-Charles), 10 août 1926, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Lacoste (Alphonse-Pierre), 11 septembre 1923, gendarme, 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Stochmer (Bernard), 26 février 1929, maréchal des logis chef; 11 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Schiano (Lucien-Auguste), 10 janvier 1922, gendarme; 12 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Thierry (Jean-René-Christian), 23 septembre 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Muxart (Louis), 3 mai 1924, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Leveque (Marcel-Augustin), 3 février 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Steunou (Remy), 14 juin 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Nicolas (Raymond-Joseph), 16 novembre 1921, gendarme; 13 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Compagnie autonome de gendarmerie de la Corse.

Haerinck (Gilbert-Jean-Baptiste), 26 février 1923, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Pantalacci (Pierre), 15 mai 1918, gendarme; 20 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Penot (Roland), 15 novembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Azemar (Emile-Marcel-Désiré), 20 août 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 9 campagnes.
Touchard (André-Lucien), 14 février 1922, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes.
Blondi (Pierre-Augustin), 2 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Reglat (Georges-Armand), 6 juin 1923, gendarme; 15 ans de services, 13 campagnes.
Grimaldi (François), 23 décembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Daux (Jean-Auguste-Alphonse), 20 janvier 1922, gendarme; 17 ans de services, 11 campagnes.
Chollet (Gabriel-Louis-Paul), 27 novembre 1921, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Gouet (Ernest-Ange-Joseph-Henri), 7 mars 1925, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Minier (Germain-Henri-Jean), 24 avril 1922, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Olari (Ange-François), 15 novembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Morin (Prosper-Jean-Baptiste), 30 juin 1925, gendarme; 13 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité.
Gostoli (Nello-François-Joseph), 28 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Barnay (Louis-Fernand), 24 mai 1922, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Raymond (Francisque-Arthur), 4 décembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Chevrier (Georges-Maxime), 20 février 1926, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Retif (Lucien-André), 21 février 1921, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Robali (Julien-Marius), 22 mars 1924, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Boscher (Raymond-Amand-Louis), 13 mai 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Pons (Maurice-Auguste), 7 mai 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé.
Dumoulin (Georges-Lucien), 31 octobre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Clamens (Bernard), 7 octobre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Nicolas (Pierre-Marie), 22 janvier 1925, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été blessé et cité.

Légion mixte de gendarmerie de Tunisie.

Laporte (Jean-Joseph), 19 août 1922, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Peries (Louis-Pierre-Joseph), 17 juin 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes.
Vaysse (Raymond-François-Ernest), 30 décembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lebeuf (André-Pierre), 13 avril 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 10 campagnes.
Leimbacher (Raymond-Joseph), 15 mai 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Ravard (Marc-Michel-Alexandre), 13 août 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Camail (Robert-Emile), 8 janvier 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lecavelier (Guy-François-Marie), 17 juillet 1925, gendarme; 13 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Lucidarme (Charles-Marie-Joseph), 24 août 1924, gendarme; 12 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Folch (Marcel), 7 avril 1924, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Durand (Henri-Lucien), 18 janvier 1926, maréchal des logis chef; 12 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Légion de gendarmerie du Maroc.

Philipps (Emile-Antoine), 24 mars 1923, gendarme; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Bégué (Germain-Lucien), 6 février 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 13 campagnes.
Hubert (Adrien-Henri-Marie), 26 juin 1921, adjudant-chef; 15 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Béquas (Pierre-Justin), 1er septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 12 campagnes.
Chilma (Gaston-Pierre), 9 juin 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes. A été blessé.
Feugere (Pierre-Antoine-Maurice), 17 juillet 1921, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Lacu (Alfred-Julien), 14 août 1922, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Roussel (Raymond-André), 7 juin 1917, gendarme; 21 ans de services, 6 campagnes.
Reteux (Marin-André), 15 juin 1923, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
David (Gilbert-Aimé), 23 août 1922, adjudant; 15 ans de services, 12 campagnes.
Oriérou (François-Auguste-Eugène), 7 août 1923, gendarme; 14 ans de services, 12 campagnes.
Tripier (Bernard-Félix-Louis-Victor), 18 mai 1923, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bidault (André-René-Lucien-Albert), 15 février 1921, adjudant; 14 ans de services, 12 campagnes.
Boulogne (Marcel-Augustin), 30 août 1923, gendarme; 14 ans de services, 11 campagnes.
Thillerot (Marcel-André-Henri), 14 août 1918, gendarme; 19 ans de services, 5 campagnes.
Blanchard (Georges-Maurice), 8 mai 1919, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Raymond (Jean-Pierre-André), 19 août 1923, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes.
Gruet (Guy-Emile), 25 août 1924, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes.
Bretez (Paul-Alfred-Charles), 16 août 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Durand (Georges-Louis-Désiré), 2 mai 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bonnesseur (Daniel), 10 décembre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Sarran (Raphaël-Lucien-Gabriel), 21 mai 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Papin (Emile-Georges), 25 février 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes.

Détachement de gendarmerie de Berlin.

Martinage (André-Léonce), 12 février 1918, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Sabarly (Georges), 3 novembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Morisset (Pierre-Henri-Léon), 19 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes.
Bienvenu (Ernest-Jacques), 14 août 1923, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes.
Cazeaux (Jean), 17 juin 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Duquesne (Alphonse-Henri), 1er juin 1921, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.

2e légion de gendarmerie des forces françaises en Allemagne.

Dupin (Roger), 18 novembre 1920, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dauer (Joseph-Emile), 1er septembre 1910, gendarme; 19 ans de services, 6 campagnes.
Marion (René-Lucien), 8 novembre 1919, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 8 campagnes.
Teze (Alexis-Eugène-René), 15 septembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Girard (Marcel-Emile), 17 octobre 1919, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Minvielle (Jean-Adrien), 18 décembre 1920, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Bernard (Antonin-Félix-Henri), 25 août 1923, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Collet (Pierre-René), 14 mai 1921, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Blum (René-Pierre), 30 avril 1922, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Lerou (Guy-Fernand), 13 septembre 1921, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.

Vieu (Robert-Marceau-Germain), 12 février 1924, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Delpech (Raymond-Etienne), 18 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ecolan (Maurice-Noël), 25 mars 1924, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Briet (Robert-Rémy-Prosper), 17 mars 1923, gendarme; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Henon (Roger-René), 26 août 1922, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Verast (Arthur-Désiré), 14 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Daures (René-Marcel-Honoré), 1er mars 1923, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Foviau (Albert-Louis-Alphonse), 28 août 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Hinault (Paul-Joseph-François), 1er mars 1923, gendarme, 14 ans de services, 8 campagnes.
Hubert (Maurice-René-Eugène), 31 août 1920, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Payebien (Maurice), 5 octobre 1922, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Kugler (Edouard), 28 avril 1919, gendarme; 18 ans de services, 2 campagnes.
Marchal (Albert-Léopold), 9 juin 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.

Gendarmerie d'Extrême-Orient.

Seeger (Georges-Charles-Théodore-Joseph), 16 juillet 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 13 campagnes.
Devaux (Henri-Robert-Gaston), 6 août 1919, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 12 campagnes. A été cité.

Mission d'organisation de la gendarmerie royale Laos.

Costargeant (Jean-Baptiste-Régis), 13 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.

Groupe de gendarmerie de Dakar.

Vuaillat (Robert-Eugène), 13 avril 1923, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Monnier (Marcel-Louis-Joseph), 29 décembre 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Planquois (Roland-Gaston-Maurice), 19 février 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Segue (Albert), 5 novembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Morel (Guy-Ernest), 23 octobre 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Fourgnaud (Robert), 28 décembre 1922, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Boquillet (Jean-Chrisostome), 14 juin 1922, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.

Groupe mobile de gendarmerie de Dakar.

Sy Oumar, P. 1923, auxiliaire de 3e classe; 16 ans de services, 10 campagnes. A été blessé.
Faba Sano, P. 1923, auxiliaire de 3e classe; 14 ans de services, 10 campagnes.
Kabo (Adrien), P. 1918, auxiliaire de 2e classe; 17 ans de services, 9 campagnes.
Diaw Birane, P. 1920, auxiliaire de 2e classe; 16 ans de services, 9 campagnes.
Zagote (Vincent), P. 1917, auxiliaire de 3e classe; 16 ans de services, 8 campagnes.
Oumar Ly, P. 1921, auxiliaire de 3e classe; 15 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ibra Diop, P. 1918, auxiliaire de 3e classe; 16 ans de services, 6 campagnes.
Kamara Kemo, P. 1922, auxiliaire de 2e classe; 15 ans de services, 6 campagnes.

Groupe de gendarmerie du Sénégal.

Leobal (Robert-Gustave), 19 décembre 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Oursou (Louis-Alfred-Albert), 11 novembre 1919, gendarme; 20 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
M'Bargou Faye, P. 1921, auxiliaire de 3e classe; 16 ans de services, 8 campagnes.
Dabo Arona, P. 1921, auxiliaire de 2e classe; 17 ans de services, 7 campagnes.
N'Diack Lakh, P. 1917, auxiliaire de 1re classe; 20 ans de services, 4 campagnes.
Gonzalez (Joachim-Gaspard), 31 janvier 1923, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Bain (Robert-Georges), 21 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
M'Bagnieck N'Diaye, P. 1919, auxiliaire de 3e classe; 18 ans de services, 6 campagnes.
Ripoll (Henri-Louis), 17 mai 1923, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Gaudillère (Jean-Alphonse), 24 juin 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes.
Deneux (Eugène-René-Georges), 19 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes.
Tack (Roger-Elisée), 12 septembre 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Thiema Diarra, P. 1920, auxiliaire de 1re classe; 17 ans de services, 4 campagnes.
Bouchet (Jean-Gustave-Camille), 1er octobre 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Sounkarou Diarra, P. 1920, auxiliaire de 1re classe; 15 ans de services, 3 campagnes.

Groupe de gendarmerie de la Guinée.

Bissinti Touré, P. 1923, auxiliaire de 3e classe; 14 ans de services, 13 campagnes.
Voignier (André-Louis-Camille), 27 décembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 12 campagnes.
Ciabrini (Antoine), 2 février 1925, gendarme; 14 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Bodin (Daniel), 7 octobre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Maha (Benoît), P. 1923, auxiliaire de 3e classe; 14 ans de services, 10 campagnes.
Bordron (René-Raymond-Albert-Charles), 25 septembre 1919; gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes
Doukouré Lassana, P. 1922, auxiliaire de 2e classe; 15 ans de services, 9 campagnes.
Verdon (Maurice-Paul-Léon), 16 janvier 1921, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Coudert (Pierre-René), 27 février 1923, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Amadou Bah, P. 1922, auxiliaire de 2e classe; 15 ans de services, 5 campagnes.
Pema Koivogui, P. 1923, auxiliaire de 2e classe; 14 ans de services, 6 campagnes.

Groupe de gendarmerie du Soudan.

Tagand (Paul-Eloi-Amédée), 16 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Adama Diakite, P. 1920, auxiliaire de 3e classe; 16 ans de services, 9 campagnes.
Bâ Noumou Bailo, P. 1917, auxiliaire de 3e classe; 14 ans de services, 11 campagnes.
Faye (François), P. 1918, auxiliaire de 3e classe; 14 ans de services, 11 campagnes.
Olivier (Henri-Maxime-Auguste), 10 juin 1921, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Raspaut (Elie-René-Joseph), 23 juillet 1923, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes.
Gorge (Gérard-Jean), 25 juin 1924, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Nury (Charles-Emile), 26 octobre 1924, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Pogba Kali, P. 1919, auxiliaire de 1re classe; 18 ans de services, 5 campagnes.
Fadiala Keita, P. 1921, auxiliaire de 3e classe; 15 ans de services, 8 campagnes.
Petit (Roger-Joseph-René), 25 juillet 1926, gendarme; 11 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Kossa Kouyate, P. 1919, auxiliaire de 3e classe; 15 ans de services, 7 campagnes.
Brahima Niare, P. 1921, auxiliaire de 1re classe; 16 ans de services, 5 campagnes.
Germa (Pierre-Barthélemy), 19 novembre 1924, gendarme; 13 ans de services, 7 campagnes. A été cité.

Groupe de gendarmerie de Mauritanie.

Brondex (Henri-Albert), 7 janvier 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Jaulhac (Jean-Marie), 30 juin 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Cotillon (André-Jules), 27 août 1921, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.

Groupe de gendarmerie de la Côte d'Ivoire.

Niama Keita, P. 1923, auxiliaire de 3e classe, 14 ans de services, 14 campagnes.
Mignard (Louis), 13 août 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 11 campagnes.
Mercier (Yves-Louis), 26 septembre 1925, gendarme; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé.
Goasdoue (Georges-Julien-Marie), 4 janvier 1921, gendarme; 15 ans de services, 12 campagnes.
Bozeli Bi Zan, P. 1921, auxiliaire de 3e classe; 16 ans de services, 11 campagnes
Lanseye Doumbia, P. 1923, auxiliaire de 2e classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Sy Abou, P. 1919, auxiliaire de 3e classe; 15 ans de services, 11 campagnes.
Dufaud (Albert-Elie), 12 juillet 1920, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Hodot (René-Paul-Constant), 3 avril 1920, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cadji Zeke, P. 1917, auxiliaire de 2e classe; 21 ans de services, 4 campagnes.
Gbale Yohan, P. 1922, auxiliaire de 3e classe; 15 ans de services, 9 campagnes.
Cussonneau (Maurice-René-Joseph), 4 avril 1920, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Amoh (Jacques), P. 1921, auxiliaire de 3e classe; 16 ans de services, 7 campagnes.
Siaba Diomande, P. 1920, auxiliaire de 2e classe; 16 ans de services, 6 campagnes.
Gout (Aimé-Jean-Baptiste), 26 août 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été cité
Rigault (Paul-Michel-Joseph-Marie), 30 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Botet (Georges-Jean-Célestin), 6 janvier 1924, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Dehi (Emile), P. 1923, auxiliaire de 3e classe; 14 ans de services, 5 campagnes.
Carbonnet (Pierre-Léon-Maurice), 9 novembre 1923, gendarme; 13 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Groupe de gendarmerie de la Haute-Volta.

Mamadou Samba Souadou, P. 1919, auxiliaire de 2e classe; 18 ans de services, 7 campagnes.
Demba Diao, P. 1919, auxiliaire de 3e classe; 19 ans de services, 5 campagnes.
Audren (Pierre-Emile), 16 juin 1920, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Darmangeat (Hubert-Eugène), 17 mars 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Dionet (Anselme-Pierre), 26 avril 1920, gendarme; 13 ans de services, 8 campagnes. A été cité.

Groupe de gendarmerie du Niger.

Simba Kone Yaro, P. 1921, auxiliaire de 3e classe; 15 ans de services, 14 campagnes.
Schoeser (Pierre-Paul-Willibrord), 15 octobre 1920, gendarme; 17 ans de services, 12 campagnes.
Roffi (Gilbert-René-Marie), 9 août 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 13 campagnes. A été cité.
Kouraogo (Justin), P. 1924, auxiliaire de 3e classe; 13 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité.
Bodet (René-Marie-Joseph), 4 octobre 1912, gendarme; 20 ans de services, 6 campagnes.
Sens (Yves-Jean-Joseph), 18 mai 1923, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes.
Aly Kane, P. 1923, auxiliaire de 2e classe; 14 ans de services, 12 campagnes.
Reverdy (Louis-Albert), 9 mars 1924, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité

Groupe de gendarmerie du Dahomey.

Boko Logbo, P. 1921, auxiliaire de 3e classe; 16 ans de services, 8 campagnes.
Abeille (Paul-Louis-Irénée), 10 juillet 1913, maréchal des logis chef; 20 ans de services, 4 campagnes.
Chabaud (Clément-Marius-Gabi), 19 février 1923, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Gauthier (Jean), 1er décembre 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Fontaine (André), 4 février 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 7 campagnes.
Hennoughe (Paul), P. 1923, auxiliaire de 3e classe; 15 ans de services, 6 campagnes.
Frayssinet (René-Simon), 28 octobre 1921, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité.

Groupe de gendarmerie du Togo.

Beaunier (André-Georges-Maurice), 14 février 1923, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Longin (Camille-Jean), 24 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes. A été cité.
Couton (Maurice-Albert), 7 octobre 1922, gendarme; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Togbe (François), P. 1920, auxiliaire de 1re classe; 18 ans de services, 3 campagnes.
Aguemon Vidjenagni, P. 1919, auxiliaire de 1re classe; 15 ans de services, 5 campagnes.

Groupement de gendarmerie de l'Afrique orientale française.

Marcelet-Gallinaud (André-Henri), 16 juillet 1924, gendarme; 15 ans de services, 11 campagnes.
Bachimont (Michel-Joseph), 12 juillet 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 6 campagnes.
Bernardy (Jean-Léon), 20 avril 1923, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Paviot (Charles-Marie), 16 janvier 1921, gendarme; 19 ans de services, 7 campagnes.
Iharo (Robert), P. 1918, auxiliaire de 3e classe; 19 ans de services, 7 campagnes.
Fargette (Henri-Rose), 2 août 1922, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes.
Lasserre (Jean-Baptiste), 17 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 7 campagnes.
Tsizarany, P. 1917, auxiliaire de 3e classe; 19 ans de services, 6 campagnes.
Venance, P. 1918, auxiliaire de 3e classe; 19 ans de services, 6 campagnes.
Couturier (Robert-Louis-Daniel), 11 août 1924, gendarme; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité.
Siraut (Louis-Rémy), 2 février 1924, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Veillet (Marcel), 1er octobre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 8 campagnes.
Camilleri (René-Joseph), 13 septembre 1921, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Martin (Maurice-Yves-Camille), 18 juillet 1923, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Balsegur (Edmond-Louis), 30 mai 1921, gendarme; 17 ans de services, 8 campagnes.
Terrien (Serge-Léon), 16 septembre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Tohier (François-Marie-Alexis), 5 juillet 1925, gendarme; 14 ans de services, 11 campagnes. A été cité.
Alquier (Georges-Jules-Jean), 5 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Paulat (Raymond-Louis), 10 avril 1923, gendarme; 14 ans de services, 10 campagnes.
Hacquard (André-Camille), 11 avril 1924, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Nicaud (Roger-Eugène), 4 mars 1923, gendarme; 14 ans de services, 10 campagnes.
Van Muylen (Camille-Omer), 31 janvier 1923, gendarme; 14 ans de services, 10 campagnes.
Boudet (André-Jean), 24 novembre 1924, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Menut (Baptiste), 23 janvier 1921, gendarme; 17 ans de services, 7 campagnes.
Minden (René-Jean), 14 août 1922, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes
Le Thuaut (Jean-Vincent-Albert), 26 mars 1922, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Thouvenin (Pierre-Victor-Joseph), 29 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Jean (Gaston-Georges-Joseph), 30 avril 1927, gendarme; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ferrere (Eugène-Alfred), 18 novembre 1925, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes.
Bernagou (François), 28 mai 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Rakotonirina (Edison), P. 1921, auxiliaire de 3e classe; 18 ans de services, 5 campagnes.
Cornaire (Raymond-Jules), 9 juillet 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Navel (Roger-Louis), 11 juillet 1925, gendarme; 13 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Grolleau (Jean-Yvon), 5 juin 1921, gendarme; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité

Gendarmerie de l'Afrique équatoriale française, Cameroun.

Maurin (Pierre-Raymond), 10 août 1922, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes. A été cité.
Dona (Moïse), P. 1918, auxiliaire de 3e classe; 19 ans de services, 7 campagnes.
Tagoua (Bayonne), P. 1918, auxiliaire de 3e classe; 18 ans de services, 8 campagnes.
Boudjoungar, P. 1919, auxiliaire de 3e classe; 20 ans de services, 6 campagnes.
Caronnet (Henri-Auguste), 10 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 10 campagnes.
Billard (André), 2 janvier 1925, maréchal des logis chef; 15 ans de de services, 10 campagnes.
Conilhière (Gaston - Pierre - Eugène), 28 septembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 10 campagnes.
Malet (Jean-Honoré), 9 mars 1924, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes. A été blessé et cité.
Collin (Jean-Marcel-Georges), 8 mai 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Sabard (Raymond-Roger-Lucien), 14 avril 1922, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Blanchard (Pierre-Claude), 12 janvier 1924, gendarme; 16 ans de services, 9 campagnes.
Magne (Pierre-Louis-Charles), 31 janvier 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 9 campagnes.
Minisini (Walter), 4 novembre 1924, maréchal des logis chef; 13 ans de services, 12 campagnes. A été cité
Grenouillet (Roland-Benoit-Antoine), 17 novembre 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Lemaire (Marcel-Charles), 22 septembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes.
Juglas (Daniel-Alexandre), 2 mai 1922, gendarme; 16 ans de services, 8 campagnes.
Planche (Jean-Henri), 24 mars 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 9 campagnes.
Stassin (Maurice-André), 13 novembre 1922, gendarme; 15 ans de services, 9 campagnes.
Myotte (Armand-Joseph-Louis), 13 novembre 1924, gendarme; 13 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité.
Eyraud (Auguste), 30 mars 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 9 campagnes.
Gilbert (Emilien), 26 avril 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Gama (Jacques), P. 1920, auxiliaire de 2e classe; 18 ans de services, 6 campagnes.
Dipo (Alphonse), P. 1920, auxiliaire de 3e classe; 18 ans de services, 6 campagnes.
Gilles (René-Jean-Baptiste), 25 janvier 1913, gendarme; 20 ans de services, 3 campagnes.
Jammes (Raymond-Marcel), 13 novembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Cyrille (Jean), 10 janvier 1923, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes.
Pioch (René-Pierre-Louis), 24 juillet 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Bonneau (Maurice-Jean), 13 décembre 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Perrin (Bernard-Paul-Marie), 3 octobre 1923, adjudant; 14 ans de services, 8 campagnes.
Renard (Alfred - Armand), 16 décembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Cornu (Fernand-Hector-Joseph), 5 août 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Supper (Raymond-Charles-Gérard), 30 octobre 1923, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Carrie (Guy), 17 août 1924, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Chevolleau (Guy-Jean), 11 septembre 1925, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes.
Batifol (Sylvain-Louis-Noé), 5 octobre 1923, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Perucchietti (René-Secondo), 25 décembre 1924, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lacoste (Jean-Léon), 15 mai 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Pont (Justin), 8 août 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Reclus (Roger), 22 octobre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Le Goff (Eugène-Louis-Joseph), 27 juin 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.

Groupement de gendarmerie des Antilles-Guyane.

Van Renterghem (Georges-René), 28 octobre 1918, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Couquet (Lucien-André), 7 septembre 1919, gendarme; 18 ans de services, 6 campagnes.
Verdier (Charles-René-Pierre), 24 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Trainoy (Raymond), 15 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Albuisson (Robert-Eugène), 29 août 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Luchilo (Pierre), 10 juin 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Rochas (André-Ulysse), 7 juin 1920, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 6 campagnes.
Saquet (Louis-Léon-Marius), 6 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Lafenêtre (Guy-Edouard-Elie), 2 avril 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Sicard (André-Joseph-Augustin), 19 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Leloup (Maurice-Jean-François), 22 juin 1922, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Etelin (Edouard-Georges-Roger), 10 juin 1920, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Colton (Augustin-Eugène), 13 juillet 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Dumont (Paul-Achille-Georges), 7 juin 1921, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Besson (Georges-Amédée), 19 novembre 1916, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Pionnier (Gaston-Robert-Alexis), 15 janvier 1921, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes. A été cité.
Dubois (Daniel-Jules-Hippolyte), 17 mars 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Pothier (Robert-Joseph), 25 avril 1922, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Evieux (Jean), 16 avril 1918, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes. A été blessé.
Etienne (Henri-Emile-Augustin), 21 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Groupe de gendarmerie du Pacifique.

Gagnard (René-Roger), 6 septembre 1923, gendarme; 14 ans de services, 8 campagnes.
Girold (Joseph-Alfred), 10 août 1920, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Ne (Robert-Auguste-Ernest), 26 octobre 1921, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Brouail (Joseph), 31 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Desormeaux (Marceau-Paul), 9 avril 1923, gendarme 17 ans de services, 5 campagnes.
Croix (Raymond), 1er novembre 1921, maréchal des logis chef; 17 ans de services, 4 campagnes.
Grégoire (André), 13 septembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Cibot (Gérard-Victor-François), 6 novembre 1920, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.

Groupe de gendarmerie de la Côte française des Somalis.

Barthonny (Pierre-Jacques), 16 novembre 1922, gendarme; 17 ans de services, 9 campagnes.
Guitton (Jean-Joseph-Edouard), 30 juin 1923, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes.

Gendarmerie de l'air.

Français (Albert-Elie-Marius), 2 septembre 1920, maréchal des logis chef; 19 ans de services, 5 campagnes.
Taiariol (Joseph-Louis), 23 août 1916, gendarme; 20 ans de services, 4 campagnes.
Piroddi (Philippe-François), 15 juillet 1925, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.
Benedi (Yves-Paul-Célestin), 21 juillet 1925, gendarme; 15 ans de services, 8 campagnes. A été cité.
Boulas (Hubert-Jean-Julien), 23 mai 1920, gendarme; 16 ans de services, 7 campagnes.
Willaume (Jules-Georges), 10 juillet 1925, gendarme; 13 ans de services, 9 campagnes. A été cité.
Ciron (Julien-Albert-Louis-Henri), 9 août 1916, gendarme; 21 ans de services, 2 campagnes.
Colly (Jean-François-Marie), 27 juillet 1920, gendarme; 17 ans de services, 6 campagnes.
Lapierre (Louis-Marius), 17 janvier 1920, gendarme; 18 ans de services, 5 campagnes.
Gau (Jean), 17 février 1923, gendarme; 17 ans de services, 5 campagnes.
Poujol (René-Yvon), 7 avril 1924, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.
Andrieux (Joseph-Etienne), 19 juin 1924, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes. A été cité

Désert (André-Joseph-Lucien), 4 juillet 1920, gendarme; 19 ans de services, 2 campagnes.
Commeignes (Emilien-Justin-Marius), 20 avril 1920, gendarme; 19 ans de services, 3 campagnes.
Picard (Pierre-Raymond), 6 mars 1922, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Allamassey (Abel-Charles-Jules), 12 mai 1921, gendarme; 18 ans de services, 3 campagnes.
Rageade (Henri-Albert), 9 décembre 1921, gendarme; 16 ans de services, 6 campagnes.
Leblanc (Roger-Eugène), 8 juillet 1922, gendarme; 15 ans de services, 6 campagnes.
Soulier (Gaston-Fernand-Henri), 17 mai 1923, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Brugger (Adolphe-Robert), 4 février 1923, gendarme; 15 ans de services, 5 campagnes.
Taitu (René-Pierre-Alphonse), 1er janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 5 campagnes.
Commun (Louis), 30 octobre 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Begu (Daniel), 23 mai 1922, gendarme; 16 ans de services, 4 campagnes.
Gaucherot (Max-Simon-Jean), 7 octobre 1925, gendarme; 13 ans de services, 6 campagnes. A été blessé et cité.
Lecompte (Paul-Achille-Louis), 29 juillet 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Morini (Joseph-Paul-Denis), 20 mai 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes. A été cité.
Bulle (Pierre-Edmond-Fernand), 1er avril 1923, gendarme; 17 ans de services, 3 campagnes.
Villequey (Paul-Delphin-Auguste), 29 mai 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 5 campagnes.
Batsalle (André-Robert-Jean), 2 juillet 1920, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 3 campagnes.
Bechter (Pierre), 28 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Perrot (Maurice-Etienne), 20 septembre 1923, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes.
Perez (Jean-Paul-Georges), 29 janvier 1922, gendarme; 16 ans de services, 3 campagnes. A été cité.
Charlot (Georges-Constant-Achille), 5 mai 1921, gendarme; 16 ans de services, 2 campagnes.

Centre d'administration de la gendarmerie.

Blehaut (André-Paul), 5 juillet 1923, gendarme; 14 ans de services, 6 campagnes.
Etienne (Jean-Emile), 28 septembre 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 6 campagnes.
Charitas (Guy-Georges), 14 mars 1924, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes. A été cité.

Inspection générale de la gendarmerie.

Bauge (Marc-Pierre), 27 novembre 1923, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.

Ecole des officiers de la gendarmerie nationale.

Tison (René-Marcel), 26 juin 1921, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 2 campagnes.

Ecole préparatoire de gendarmerie de Chaumont.

Desmarchelier (Jacques-Henri), 13 décembre 1923, gendarme; 15 ans de services, 7 campagnes.
Bouyre (Jean-Edmond-Gabriel), 26 février 1920, maréchal des logis chef; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Ministère de la France d'outre-mer.

(Direction des affaires militaires, bureau gendarmerie.)

Ragueneau (Lucien-Georges), 7 octobre 1923, gendarme; 14 ans de services, 9 campagnes.

Justice militaire.

SOUS-OFFICIERS DES TRIBUNAUX MILITAIRES

Preuree (François-Gabriel-Théophile-Marie), 28 juin 1920, commis greffier de 2e classe; 17 ans de [illegible]
Chaussard (Pierre-Jean-René), 10 novembre 1926, commis greffier de 2e classe; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Service de santé des armées.

1° *Militaires servant sous statut général.*

SOUS-OFFICIERS

Le Beguec (Paul-Jean-Pierre), 4 mai 1927, adjudant; 15 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Flinois (Paul), 30 janvier 1925, sergent-major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Sauter (André), 11 octobre 1922, adjudant; 16 ans de services, 7 campagnes.
Pichot (Xavier-Jean-Alexandre), 4 mars 1920, adjudant; 19 ans de services, 4 campagnes.
Pinell (Robert), 16 avril 1922, sergent-chef; 17 ans de services, 5 campagnes.
Fleurentin (Pierre-Charles-Louis), 31 octobre 1924, sergent-major; 17 ans de services, 5 campagnes.
Peiffer (René-Louis), 1er juillet 1925, adjudant; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Roule (René-François-Henri), 10 juillet 1923, adjudant; 15 ans de services, 6 campagnes.
Dageri (Charles-Jean), 27 mars 1926, sergent major; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Tribot (Paul-François), 24 août 1920, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Slama (Mardoché), 6 février 1923, adjudant, 16 ans de services, 5 campagnes.
Kittel (Camille-François-Joseph), 22 juillet 1925, sergent-major; 14 ans de services, 6 campagnes.
Lorec (William-Lionel), 19 avril 1928, sergent-major; 14 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Marmet (Henri), 27 novembre 1923, sergent-chef; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Orain (Arsène-Georges), 16 décembre 1924, sergent-major; 14 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Verdalle (Pierre), 13 février 1922, adjudant; 17 ans de services, 3 campagnes.
Beyria (Louis-Marius), 19 février 1928, sergent-major; 13 ans de services, 3 campagnes. Blessé.

HOMMES DE TROUPE

Laplanche (Jean-René), 15 juin 1925, caporal-chef; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Mebarki Ali, P. 1920, mle A. 5120/Oran, 1re classe; 16 ans de services, 5 campagnes.
Aïssou Bouziane, 10 juillet 1922, mle A. 1732/Oran, caporal; 15 ans de services, 5 campagnes.
Belfoul'Lakdar, dit Abdelkader, 23 janvier 1926, mle R. M. 16568/Alger, caporal-chef; 16 ans de services, 2 campagnes.

PERSONNEL DES CADRES MILITAIRES FÉMININS

Genesioux (Yvonne-Françoise), 30 novembre 1917, 2e catégorie; 15 ans de services, 10 campagnes. Citée.
Bernardini (Marie-Rose), 4 janvier 1912, 3e catégorie; 14 ans de services, 10 campagnes. Citée.
Curato (Maria), 11 avril 1917, 2e catégorie; 16 ans de services, 9 campagnes.
Mercier (Antoinette-Claudine), 9 juin 1899, 2e catégorie; 15 ans de services, 9 campagnes. Citée.
Vadon (Noëlle-Jeanne), épouse Briot, 26 novembre 1913, 2e catégorie; 21 ans de services, 3 campagnes.
Chenu (Geneviève), 8 mars 1900, 2e catégorie; 19 ans de services, 5 campagnes.
Robert (Jeanne-Marie-Marguerite), épouse Sava, 22 novembre 1908, 1re catégorie; 21 ans de services, 3 campagnes.
Campmas (Marie-Madeleine), 12 janvier 1911, 2e catégorie; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mathy (Andrée-Marie), 20 janvier 1923, 2e catégorie; 14 ans de services, 9 campagnes. Citée.
Dreyfus (Julienne-Adèle), 22 août 1908, 1re catégorie; 19 ans de services, 4 campagnes.
Simonnet (Marguerite-Renée), épouse Perny, 24 août 1908, 3e catégorie; 14 ans de services, 9 campagnes. Citée.
Bard (Eliane-Anne-Alice), 8 janvier 1912, 2e catégorie; 17 ans de services, 6 campagnes.
Bremer, veuve Montalti (Mireille), 17 décembre 1916, 2e catégorie; 16 ans de services, 7 campagnes.
Guillemin (Geneviève-Marie), 8 décembre 1903, 3e catégorie; 15 ans de services, 7 campagnes.
Monlezun, épouse Pontier (Marie-Louise), 3 août 1910, 2e catégorie; 19 ans de services, 3 campagnes.
Flourens (Jehanne-Simone), 11 juin 1913, 2e catégorie; 16 ans de services, 5 campagnes.

Robert (Marguerite-Joséphine-Louise), 21 février 1901, 3e catégorie; 11 ans de services, 7 campagnes. Citée.
Defrasne (Germaine-Julia), 29 septembre 1903, 3e catégorie; 11 ans de services, 7 campagnes. Citée.
Bernard, épouse Le Stang (Berthe-Charlotte-Adeline), 12 mars 1912, 2e catégorie; 11 ans de services, 7 campagnes Citée.
Bon (Gabrielle), 23 juin 1912, 3e catégorie; 11 ans de services, 7 campagnes. Citée.
Kautz (Lucie-Emma), 20 octobre 1911, 1e catégorie; 12 ans de services, 9 campagnes. Citée.
Savelli (Hélène), 3 octobre 1916, 2e catégorie; 19 ans de services, 2 campagnes.
Cagnon (Reine-Marie), 22 septembre 1911, 2e catégorie; 16 ans de services, 5 campagnes. Citée.
Reisser, épouse Holveque (Yvonne-France), 5 juin 1907, 2e catégorie; 15 ans de services, 5 campagnes.

2° *Militaires servant sous statut spécial.*

SOUS-OFFICIERS MAROCAINS

Ameur ben Abdallah ben Si Moh, p. 1921, mle B. 3183/13 Rabat, sergent-chef; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Hamed ben Hammadi, P. 1916, mle C. 12115/15 Rabat, sergent-chef; 19 ans de services, 3 campagnes.
Abbes ben Abdelmajid ben Habti, P. 1922, mle A 7910/13 Casablanca, sergent; 16 ans de services, 6 campagnes.
Kabbour ben Hohammed ben Miloudi, P. 1921, mle A 4259/11 Maroc, sergent; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Si Mohammed ben Lahcen ben Si Brahim, P. 1925, mle B 2011/13 Rabat, sergent-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Lahsen ben Mohammed ben Jilali, P. 1923, mle B. 4595/13 Rabat, sergent; 15 ans de services, 5 campagnes.
Ahmed ben Nasser ben Abbes, P. 1922, mle C. 1206/13 Rabat, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes.
Mohammed ben El Mati ben Abdallah, P. 1922, mle C. 1069/13 Rabat, sergent; 15 ans de services, 6 campagnes.
Allal ben Hamed ben Mohamed, P. 1920, mle A. 9623/13 Rabat, sergent; 16 ans de services, 5 campagnes.
Bouchaib ben Mohammed ben Bouchaib, P. 1923, mle B. 4225/13 Rabat, sergent; 15 ans de services, 5 campagnes.
Bouchaib ben Benhour ben Bouali, P. 1921, mle C. 1157/13 Rabat, sergent-chef; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Hani Mohammed, P. 1920, mle A. 9613/13 Rabat, sergent; 16 ans de services, 4 campagnes.
Salah ben Dehbi ben Mohamed, P. 1923, mle B. 8828/13 Rabat, sergent; 15 ans de services, 3 campagnes.

HOMMES DE TROUPE MAROCAINS

Jilali ben Jilali ben Si Ahmed, P. 1925, mle B. 3065/13 Rabat, caporal; 15 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Kassem ben Ahmed ben Bouchaib, P. 1922, mle B. 2039/13 Rabat, 1re classe; 16 ans de services, 8 campagnes.
Mohamed ben Allal ben Mohamed, P. 1920, mle B. 2015/13 Casablanca, 1re classe; 16 ans de services, 7 campagnes.
Mohamed ben Ahmed ben El Fatmi, P. 1925, mle B. 9137/13 Rabat, caporal-chef; 15 ans de services, 6 campagnes.
Aomar ben Driss ben Jilali, p. 1924, mle 4207/13 Rabat, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Ahmed ben Lahsen ben X, p. 1925, mle B. 2064/13 Rabat, caporal-chef; 16 ans de services, 7 campagnes.
Miloud ben Ahmed ben El Haj Cherkaoui, p. 1921, mle C. 1207/13, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Driss ben Mohamed ben El Haddad, p. 1923, mle A. 1063/13 Rabat, caporal-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Ahmed ben Abdelkader ben Naceur, p. 1925, mle B. 3967/13 Rabat, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
M'Barek ben Ammara ben Miloud, p. 1925, mle A. 9157/13 Rabat, 1re classe; 16 ans de services, 5 campagnes.
Bouchaid ben Bouali ben Mhammed, p. 1921, mle A. 7889/13 Rabat, caporal-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Mahjoub ben Driss ben Jilali, p. 1924, mle C. 978/13 Rabat, caporal-chef; 15 ans de services, 7 campagnes.
Farhane Jilali, p. 1920, mle A. 7966/13 Rabat, caporal; 16 ans de services, 6 campagnes.
El Mati ben Mohammed ben Nasser, p. 1920, mle A. 7949/13 Rabat, caporal-chef; 16 ans de services, 6 campagnes.
Abdelkader ben Ahmed ben Mohamed, P. 1924, mle 4295/12 Rabat, caporal; 16 ans de services, 4 campagnes. Blessé.
Rabbouh Lahsen, P. 1920, mle A. 7892/13 Rabat, caporal-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.
Abdelkader ben Bouchaib ben Si Mohamed, P. 1920, mle B. 2061/13, caporal-chef; 16 ans de services, 5 campagnes.

Service vétérinaire.

1° *Militaires servant sous statut général.*

SOUS-OFFICIERS

Le Callonnec (Félix-Marie-Joseph), 29 avril 1921, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Clautour (Henri-Robert), 14 février 1923, maréchal des logis chef; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé et cité.
Bardou (Maurice-Hubert), 3 novembre 1922, maréchal des logis; 17 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Barkati Tahar, 26 octobre 1924, maréchal des logis; 16 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Turlier (Paul-Jean), 8 février 1925, maréchal des logis chef; 15 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Evieux (Marcel-Louis), 16 octobre 1921, maréchal des logis chef; 16 ans de services, 2 campagnes.
Boukhelouf Messaoud, p. 1920, mle A. 5815 Constantine, maréchal des logis; 16 ans de services, 3 campagnes.

2° *Militaire servant sous statut spécial.*

SOUS-OFFICIER

Marocain.

El Omari ben Mhammed, P. 1922, mle A 7593/10 Maroc, maréchal des logis; 19 ans de services, 2 campagnes.

HOMMES DE TROUPE

Mohamed ben El Fanari ben Lhassen, P. 1925, mle B. 561/13 Maroc, brigadier-chef; 16 ans de services, 5 campagnes. Blessé.
Mohamed ben Lahoussine Ou Allah, P. 1918, mle 95/46 x 33772 Taza, 1re classe; 16 ans de services, 2 campagnes.
El Houssine ben Mohammed ben Miloud, P. 1923, mle B. 2867/13 Maroc, brigadier-chef, 15 ans de services, 3 campagnes. Cité.
Abdelkader ben Ahmed ben Zghoyou, P. 1922, mle A. 858/12 Maroc, 1re classe; 16 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Mohamed ben Jilali ben Driss, P. 1920, mle B. 6608/13 Maroc, 1re classe; 15 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Essences.

1° *Militaires servant sous statut général.*

SOUS-OFFICIERS

Delas (Jean-Léopold), 27 avril 1925, maréchal des logis major; 11 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Daire (Marcel-Maurice-Charles-Gabriel), 30 juin 1923, maréchal des logis major; 16 ans de services, 7 campagnes.
Arnoux (Pierre-Jean), 18 avril 1926, adjudant; 14 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Desrocques (Michel-Henri-Pierre), 12 décembre 1923, adjudant; 16 ans de services, 6 campagnes.
Carbon (André-Florentin-Emile), 4 février 1921, maréchal des logis major; 14 ans de services, 4 campagnes. Blessé et cité.

HOMME DE TROUPE

Chaib Djillali ben Abdelkader, p. 1922, mle 1912 x 01070 Oran, 1re classe; 16 ans de services, 8 campagnes.

2° *Militaire servant sous statut spécial.*

HOMME DE TROUPE

Marocain.

Boujema ben Ali ben X., P. 1924, mle A. 8099/14 Rabat, 2e classe; 15 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Poudres.

Hamon (René-Edmond), 17 janvier 1913, agent de poudrerie principal de 2e classe; 22 ans de services, 2 campagnes.
Champeau (Georges-Lucien), 6 août 1913, agent de poudrerie principal de 2e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.
Forisceti (Fernand), 23 juin 1901, agent de poudrerie principal de 2e classe; 21 ans de services, 1 campagne.
Martin (Pierre), 12 novembre 1913, agent de poudrerie principal de 2e classe; 21 ans de services, 2 campagnes.
Bourden (Marius), 27 avril 1917, agent de poudrerie principal de 2e classe; 15 ans de services, 7 campagnes. Blessé et cité.
Lesguern (Jean-Louis), 9 décembre 1907, agent de poudrerie principal de 2e classe; 20 ans de services, 2 campagnes.

Décrets du 24 janvier 1959 portant nominations de délégués ministériels représentant le ministre des armées.

Le Président de la République,

Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Vu les décrets du 8 janvier 1959 portant nomination du Premier ministre et des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958 fixant les attributions du ministre des armées;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Jean Rivalland, président de chambre à la cour des comptes, est nommé délégué ministériel pour l'armée de terre.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et qui prendra effet à compter du 9 janvier 1959.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,

Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Vu les décrets du 8 janvier 1959 portant nomination du Premier ministre et des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958 fixant les attributions du ministre des armées;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Guillaume Le Bigot, contrôleur général de 2e classe de l'administration de la marine, est nommé délégué ministériel pour la marine.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et qui prendra effet à compter du 9 janvier 1959.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,

Sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées,
Vu les décrets du 8 janvier 1959 portant nomination du Premier ministre et des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958 fixant les attributions du ministre des armées;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Jean Blancard, ingénieur en chef des mines, est nommé délégué ministériel pour l'armée de l'air.

Art. 2. — Le Premier ministre et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et qui prendra effet à compter du 9 janvier 1959.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Délégations de signature.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,
Vu les décrets du 8 janvier 1959 portant nomination du Premier ministre et des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958 fixant les attributions du ministre des armées;
Vu les décrets du 24 janvier 1959 portant nomination des délégués ministériels représentant le ministre des armées,

Décrète:

Art. 1er. — M. Rivalland (Jean), président de chambre à la cour des comptes, délégué ministériel pour l'armée de terre;
M. Le Bigot (Guillaume), contrôleur général de 2e classe de l'administration de la marine, délégué ministériel pour la marine;
M. Blancard (Jean), ingénieur en chef des mines, délégué ministériel pour l'armée de l'air,
reçoivent délégation pour signer, au nom du ministre des armées, tous arrêtés, actes et décisions, à l'exclusion des décrets, ressortissant à leurs fonctions.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958 fixant les attributions du ministre des armées,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général d'armée Zeller (Marie-André), chef d'état-major de l'armée de terre;
M. l'amiral Nomy (Henri-Louis-Joseph-Michel), chef d'état-major général de la marine;
M. le général d'armée aérienne Jouhaud (Edmond-Jules-René), chef d'état-major de l'armée de l'air,
reçoivent délégation pour signer, au nom du ministre des armées, à l'exclusion des décrets, tous arrêtés, actes et décisions d'ordre strictement militaire ressortissant à leurs attributions.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,
Vu le décret n° 56-661 du 30 juin 1956 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la défense nationale et des forces armées;
Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958;
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. Lebègue, directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, a délégation permanente de la signature du ministre des armées pour les affaires ressortissant à sa direction et relatives:

1° A l'administration et à la gestion des personnels de la justice militaire et de la gendarmerie;

2° A l'organisation et au fonctionnement des services, et notamment en ce qui concerne:

a) La résiliation des marchés et les décisions auxquelles peut donner lieu leur exécution (notamment les décisions afférentes aux sursis de livraison et à l'exonération des pénalités), conformément aux dispositions de l'instruction n° 3300 CC/1/CBC/T du 18 juillet 1958 relative aux marchés du département de la guerre;

b) L'approbation des ventes de matériel réformé, des procès-verbaux de perte, de détérioration et de déclassement lorsque aucune responsabilité n'est engagée jusqu'à concurrence de 1 million de francs, sur la base de la valeur vénale des matériels ou produits déclassés, réformés, avariés ou perdus;

c) Les décisions relatives aux imputations lorsque ces décisions ont reçu l'accord du contrôle dans les conditions suivantes:

Pour les imputations à la charge de l'Etat, jusqu'à 1 million de francs, ou sans limitation s'il s'agit des pertes consécutives à des circonstances de guerre;

Pour des imputations à la charge des comptables et des tiers, sans limitation;

d) Les pièces justificatives de dépenses;

e) Les mainlevées des cautionnements des fournisseurs et des entrepreneurs.

Toutefois le ministre se réserve:

Les mesures individuelles devant faire l'objet de décrets;
L'administration des officiers généraux;
La signature des ordres de mission pour les territoires situés en dehors de la France métropolitaine;
Les décisions à prendre en cas d'observations maintenues par la direction du contrôle ou le contrôleur financier.

Art. 2. — Dans les conditions fixées par l'article 1er du présent décret, délégation permanente de la signature du ministre des armées est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Lebègue:

Pour les affaires du service de la justice militaire, à M. le magistrat général Bekin, chef du service commun des justices militaires des armées;

Pour les affaires de la gendarmerie nationale, à M. le général de brigade Piqueton, sous-directeur de la gendarmerie.

Art. 3. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959. MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,

Vu le décret n° 56-661 du 30 juin 1956 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la défense nationale et des forces armées;

Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. le médecin général inspecteur Debenedetti, directeur des services de santé des armées, a délégation permanente de la signature du ministre des armées, dans le cadre des directives données par le ministre, pour les affaires ressortissant à son service et relatives:

1° A l'administration et à la gestion des personnels militaires et des personnels civils extérieurs des services de santé des armées et du service vétérinaire;

2° A l'organisation et au fonctionnement des services de santé et du service vétérinaire, à l'administration et à la gestion des crédits et des matériels de ces services, et notamment:

a) La résiliation des marchés et les décisions auxquelles peut donner lieu leur exécution (notamment concessions de sursis de livraisons et décisions relatives aux pénalités), conformément aux dispositions de l'instruction 3300 CC/1/CBC/T du 18 juillet 1958 relative aux marchés du département de la guerre;

b) L'approbation des ventes de matériels réformés, des procès-verbaux de perte, de détérioration ou de déclassement, lorsque aucune responsabilité n'est engagée, jusqu'à concurrence de 1 million de francs, sur la base de la valeur vénale des matériels ou produits déclassés, réformés, avariés ou perdus;

c) Les décisions relatives aux imputations, lorsque ces décisions ont reçu l'accord du contrôle compétent, dans les conditions suivantes:

Pour les imputations à la charge de l'Etat jusqu'à 1 million de francs ou sans limitation s'il s'agit de pertes consécutives à des circonstances de guerre;

Pour les imputations à la charge des comptables et des tiers, sans limitation;

d) Les décisions relatives au règlement à l'amiable ou selon les procédures prévues des réquisitions de toute nature exercées pour les besoins des armées françaises et alliées, sous réserve de l'action de coordination dévolue au service de l'intendance;

e) Les pièces justificatives de dépenses;

f) Les mainlevées des cautionnements des fournisseurs et des entrepreneurs.

Toutefois, le ministre se réserve:

Toutes les mesures individuelles devant faire l'objet d'un arrêté ou d'un décret;

L'administration des officiers généraux;

La signature des ordres de mission pour les territoires situés en dehors de la France métropolitaine;

Les correspondances échangées avec les autres départements ministériels et se rapportant à des questions de principe;

Les décisions à prendre en cas d'observations maintenues de la direction du contrôle ou du contrôleur financier.

Art. 2. — Dans les conditions fixées par l'article 1er du présent décret, délégation de la signature du ministre des armées est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de M. le médecin général inspecteur Debenedetti, à M. le médecin général de 1re classe Querangal des Essarts, directeur adjoint des services de santé des armées.

Dans les mêmes conditions, en ce qui concerne les affaires relatives à l'administration et à la gestion des personnels militaires ou des personnels civils extérieurs des services de santé des armées et du service vétérinaire, et à l'exception des propositions concernant le personnel des officiers généraux et les directeurs ou sous-directeurs de régions, ou médecins, chefs de subdivisions ou chefs d'établissements et régisseurs d'avances ont délégation de signature dans la limite de leurs attributions:

Service de santé de l'armée de terre: M. le médecin général inspecteur Lieux.

Service de santé de la marine: M. le médecin général de 1re classe Querangal des Essarts.

Service de santé de l'armée de l'air: M. le médecin général Ollivier.

Service vétérinaire de l'armée: M. le vétérinaire général Guillot.

Art. 3. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959; MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,

Vu le décret n° 56-661 du 30 juin 1956 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la défense nationale et des forces armées;

Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. l'ingénieur en chef militaire de 1re classe des poudres Tavernier, directeur des poudres, reçoit délégation permanente de la signature du ministre des armées, en ce qui concerne:

1° Les instructions et circulaires concernant l'organisation et le fonctionnement du service des poudres dans le cadre du décret du 26 juin 1908 et de l'arrêté du 27 juin 1916;

2° Les décisions fixant les programmes de fabrication des établissements dans le cadre des programmes arrêtés par le Gouvernement;

3° Les décisions fixant la part de dotation du fonds des approvisionnements généraux attribués à chaque établissement;

4° La résiliation des marchés et les décisions auxquelles peut donner lieu leur exécution (notamment les décisions relatives aux sursis de livraison et aux pénalités), conformément aux dispositions de l'instruction n° 3300 CC/1/CBC/T du 18 juillet 1958 relative aux marchés du département de la guerre;

5° Les décisions de cession, location, prêt de matière et de matériel jusqu'à 20 millions de francs;

6° Les décisions de déclassement, réforme, imputations de pertes et d'avaries inférieures à 5 millions de francs, sur la base de la valeur vénale des matériels ou produits déclassés, réformés, avariés ou perdus;

7° Les états de dépenses pour le fonctionnement des établissements et les états trimestriels pour l'achat des approvisionnements généraux nécessaires;

8° Les délégations de crédits dans la limite des crédits budgétaires;

9° Les décisions relatives à l'exécution des travaux neufs ou d'entretien dans le cadre des programmes arrêtés par le Gouvernement;

10° Les décisions afférentes aux sursis et dans la limite de 1 million de francs, à l'exonération des pénalités en matière de marchés, conformément aux dispositions des articles 170 et 172 de l'instruction n° 3300 CC/1/CBC/T du 18 juillet 1958 relative aux marchés du département de la guerre;

11° Les décisions relatives aux primes à prévoir dans les programmes de concours sur projet et aux recours des fournisseurs, exception faite des décisions portant interdiction de participer aux marchés du service, conformément aux dispositions des articles 61, 176, 180 et 182 de l'instruction n° 3300 CC/1/CBC/T du 18 juillet 1958 relative aux marchés du département de la guerre et sous réserve de l'avis conforme de la direction du contrôle, du budget et du contentieux;

12° *a*) Les décisions portant allocations d'indemnités inférieures à 1 million de francs et les décisions de rejet de demandes d'indemnités inférieures à 2 millions de francs, en matière de réparations civiles et d'affaires contentieuses;

b) Exception faite pour les affaires soumises au comité consultatif de règlement amiable et sous réserve de l'avis conforme de la direction du contrôle, du budget et du contentieux, les décisions à prendre dans le cadre de l'article 104 du cahier des clauses et conditions générales applicables aux marchés de travaux du département de la guerre pour les marchés dont l'approbation lui est déléguée;

13° Les tarifs de cession des produits livrés;

14° Le remboursement de cautionnement aux fournisseurs;

15° Les admissions à la retraite des officiers et fonctionnaires (à l'exception des ingénieurs généraux et fonctionnaires de grade équivalent) pour ancienneté de service ou pour limite d'âge;

16° Les désignations, mutations ou permutations des personnels de rang inférieur à celui d'ingénieur général, sauf en ce qui concerne les directeurs ou chefs d'établissement;

17° Les décisions portant application de l'article 92 (§ 2) de la loi du 19 octobre 1946 aux fonctionnaires victimes d'un accident survenu à l'occasion du service après avis du comité siégeant en commission de réforme;

18° Les conventions d'embauchage et les résiliations de contrat, ainsi que les décisions comportant classement, avancement, rétrogradation d'échelon et licenciement par mesure disciplinaire des agents auxiliaires et contractuels;

19° Les ordres d'embauchage et de licenciement d'ouvriers, sauf en ce qui concerne le personnel titulaire licencié par mesure disciplinaire;

20° Les arrêtés portant mise en disponibilité ou invalidité temporaire des personnels civils, autres que les administrateurs civils et personnels d'encadrement d'ordre administratif ou de maîtrise;

21° Les décisions d'attribution de primes, indemnités et gratifications exceptionnelles à toutes les catégories de personnels dans la limite des crédits budgétaires et dans le cadre des textes réglementaires, à l'exclusion de toutes celles posant des questions de principe;

22° Les congés jusqu'à un an aux officiers et fonctionnaires de grade inférieur à celui de général ou assimilé;

23° Les décisions de classement et les arrêtés de concession de logements du service des poudres sous réserve de l'accord préalable de la direction du contrôle, du budget et du contentieux;

24° Les décisions d'envoi en mission dans la métropole et, lorsqu'il s'agit de l'exécution des commandes offshore, les décisions d'envoi en mission à l'étranger;

3° L'agrément des compositions et du mois d'encartouchage des substances explosives dans les conditions prévues aux articles 2 du premier décret du 20 juin 1915 modifié, et premier du deuxième décret du 20 juin 1915 modifié.

Art. 2. — En cas d'observations maintenues de la direction du contrôle, du budget et du contentieux ou du contrôleur financier sur des questions qui sont réglementairement soumises à leur avis ou visa, la décision est toujours déférée au ministre.

Art. 3. — Dans les conditions fixées par l'article 1er du présent décret, délégation de la signature du ministre des armées est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de M. l'ingénieur en chef militaire de 1re classe Tavernier, à M. l'ingénieur général de 1re classe Prevost, et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à M. l'ingénieur général de 2e classe Arnould.

Art. 4. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,

Vu le décret n° 56-661 du 30 juin 1956 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la défense nationale et des forces armées;

Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Widmer, délégation de la signature du ministre des armées est donnée à M. le magistrat militaire de 1re classe Jallut, dans les conditions fixées par l'arrêté du 9 janvier 1959 portant délégation de signature au directeur des services législatifs et administratifs et pour toutes affaires ressortissant à sa compétence.

Art. 2. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,

Vu l'article 36 de la loi n° 55-1044 du 6 août 1955 modifié par l'article 72 de la loi n° 56-1327 du 29 décembre 1956 et ayant institué un compte spécial du Trésor destiné à retracer les opérations de recettes et de dépenses en Deutsche Mark afférentes à l'emploi de la contribution allemande à l'entretien des forces françaises stationnées en Allemagne, de disponibilités en Deutsche Mark appartenant au Trésor français et des crédits du budget général affectés à la couverture des dépenses des services français en Allemagne;

Vu l'arrêté du 18 mai 1955 portant organisation du service du budget et de l'ordonnancement auprès du commandant en chef des forces françaises en Allemagne;

Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — Il est donné à M. Peyrou (René), chef du service du budget et de l'ordonnancement auprès du commandant en chef des forces françaises en Allemagne, délégation permanente de la signature du ministre des armées à l'effet de signer, en ce qui concerne le compte spécial du Trésor créé par l'article 36 susvisé de la loi n° 55-1044 du 6 août 1955:

Toutes fiches d'engagement de dépenses;

Toutes ordonnances de payement, de virement et de délégation ou de tous autres documents comptables en tenant lieu;

Tous arrêtés de répartition, de virement ou de régularisation;

Tous ordres de recettes et autres pièces comptables;

Tous actes et décisions ainsi que les marchés de travaux et de fournitures entrant dans les attributions des ordonnateurs secondaires ou subdélégataires du compte spécial du Trésor en question, mais dépassant la limite fixée à leur compétence;

Les états exécutoires émis, par application de l'article 54 de la loi du 13 avril 1898, pour le recouvrement des créances de l'Etat.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Peyrou, la délégation de signature prévue à l'article 1er ci-dessus sera exercée par M. Thibault (Daniel), son adjoint.

Art. 3. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,

Vu l'article 22 de la loi du 31 décembre 1950 ouvrant, dans les écritures du Trésor, un compte d'affectation spéciale dénommé « Financement de diverses dépenses d'intérêt militaire » et un compte de règlement avec les gouvernements étrangers dénommé « Contribution américaine au financement de diverses dépenses d'intérêt militaire »;

Vu le décret du 25 janvier 1952, relatif à la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées;

Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958;

Vu les décrets du 8 janvier 1959 portant nomination du Premier ministre et des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Michel Delbard, chef de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées, à l'effet de signer, au nom du ministre des armées, dans le cadre des attributions de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées:

1° Tous actes et décisions en matière administrative et financière, à l'exclusion des décrets;

2° Les ordonnances de payement et de délégation, les ordonnances de virement, les titres de recette et tous autres documents comptables relatifs au compte d'affectation spéciale dénommé « Financement de diverses dépenses d'intérêt militaire », et au compte de règlement avec les gouvernements étrangers dénommé « Contribution des nations signataires du pacte Atlantique au financement de diverses dépenses d'intérêt militaire »;

3° Les ordres de mission en métropole et à l'étranger.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Delbard, la délégation prévue à l'article 1er ci-dessus sera exercée par M. Louis Robert de Beauchamp, chef adjoint de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées.

Art. 3. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Delbard et de M. Louis Robert de Beauchamp, délégation est donnée à M. le lieutenant-colonel de Villemandy de La Mesniere, adjoint militaire du chef de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées, à l'effet de signer les ordres de mission en métropole.

Art. 4. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,

Vu le décret n° 56-661 du 30 juin 1956 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la défense nationale et des forces armées;

Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. le colonel Gaume (J.-C.-M.), chef du service d'information et d'études du ministère des armées, reçoit délégation permanente de signature du ministre des armées dans les conditions suivantes:

a) Il peut signer toutes instructions, circulaires, décisions relatives au fonctionnement courant, les décisions d'envoi en mission, sauf à l'étranger, des personnels à sa disposition, les décisions particulières d'allocations de primes ou d'indemnités au personnel technicien civil et d'attribution de récompenses exceptionnelles aux agents contractuels, auxiliaires ou ouvriers qu'il utilise;

b) Il peut signer les marchés concernant les fournitures techniques nécessaires au fonctionnement du service et qui ne ressortiraient pas aux attributions réglementaires d'une direction spécialisée, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur en matière de marchés; il peut résilier ces marchés sous réserve du visa préalable du contrôle;

c) Il peut prendre, après visa du contrôle, toutes décisions auxquelles peut donner lieu l'exécution de ces marchés, notamment concessions de sursis de livraison, exonérations totales ou partielles de pénalités;

d) Il reçoit pouvoir de signer:

Les conventions ou décisions de cession, location, prêt de matériel lorsque la valeur du matériel en cause ne dépasse pas deux millions de francs;

Les décisions de réforme, déclassement, imputation de pertes, lorsque la valeur ne dépasse pas un million de francs et qu'aucune responsabilité n'est engagée.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. le colonel Gaume (J.-C.-M.), la délégation qui lui est attribuée pourra être exercée par M. le capitaine de frégate Pichot de Champfleury, adjoint au chef du service, et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, par M. le lieutenant-colonel Etienne, chef de la division « études » du service.

Art. 2. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,
Vu le décret n° 56-661 du 30 juin 1956 relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la défense nationale et des forces armées;
Vu le décret n° 58-525 du 10 juin 1958;
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. le colonel Andres, chef du service cinématographique des armées, reçoit délégation permanente de signature du ministre des armées dans les conditions ci-après:

a) Il peut signer toutes instructions, circulaires, décisions relatives au fonctionnement courant, les décisions d'envoi en mission « sauf à l'étranger » des personnels à sa disposition, les décisions particulières d'allocations de primes ou d'indemnités réglementaires au personnel technicien civil et d'attribution de récompenses exceptionnelles aux agents contractuels, auxiliaires ou ouvriers qu'il utilise;

b) Il peut signer les marchés concernant les fournitures techniques nécessaires au fonctionnement du service et qui ne ressortiraient pas aux attributions réglementaires d'une direction spécialisée, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur en matière de marchés; il peut résilier ces marchés sous réserve du visa préalable du contrôle;

c) Il peut prendre, après visa du contrôle, toutes décisions auxquelles peut donner lieu l'exécution de ces marchés, notamment concessions de sursis de livraison, exonérations totales ou partielles de pénalités;

d) Il reçoit pouvoir de signer:

Les conventions ou décisions de cession, location ou prêt de matériel lorsque la valeur du matériel en cause ne dépasse pas 2 millions de francs;

Les décisions de déclassement, réforme, imputation de pertes lorsque la valeur en cause ne dépasse pas 1 million de francs et qu'aucune responsabilité n'est engagée.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. le colonel Andres, la délégation qui lui est attribuée pourra être exercée par M. le capitaine Darret (André), adjoint au chef de service.

Art. 2. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Cabinet du secrétaire d'Etat aux finances.

Le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu le décret modifié n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;
Vu les décrets des 8 janvier et 20 janvier 1959 relatifs à la composition du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du secrétaire d'Etat aux finances:

Chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat.

M. Pierre Dehaye, directeur adjoint à l'administration centrale des finances.

Directeur du cabinet.

M. Michel Poniatowski, conseiller financier auprès de l'ambassade de France à Rabat.

Conseillers techniques.

M. Max Laxan, inspecteur des finances, directeur adjoint à la direction générale des impôts.
M. Philippe Dargenton, inspecteur des finances.

Chargés de mission.

M. Pierre Aullen, inspecteur général de l'économie nationale.
M. Pierre Loubet, inspecteur des finances, chargé de mission à l'administration centrale des finances.

Chef de cabinet.

M. Robert Guidet, administrateur civil, chef de bureau à l'administration centrale des finances.

Art. 2. — En cas d'absence de M. Poniatowski, M. Dehaye, chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat, assume la direction du cabinet.

Art. 3. — Le présent arrêté, qui prendra effet à compter du 9 janvier 1959, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1959.

VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Délégations de signature.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Brignole, chef de service de l'administration générale des affaires économiques, à l'effet de signer, au nom du ministre des finances et des affaires économiques et dans la limite de ses attributions, tous actes individuels ou réglementaires, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — M. Brignole, chef de service de l'administration générale, est notamment autorisé à signer au nom du ministre des finances et des affaires économiques les marchés, les ordonnances de délégation, de payement et de virement, toutes lettres d'avis d'ordonnances, toutes pièces justificatives de dépenses et tous ordres de recettes concernant le budget du ministère des finances et des affaires économiques (III: Affaires économiques).

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Brignole, la signature de ces pièces est déléguée à MM. Hubert et Lafont, sous-directeurs à l'administration centrale des affaires économiques. En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Brignole, Hubert et Lafont, la signature des mêmes pièces est déléguée à M. Prat, administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale des affaires économiques.

Art. 3. — Délégation est donnée à M. Fichard, administrateur civil de 1re classe, à l'effet de signer toutes pièces justificatives de dépenses de matériel afférentes à l'exécution du budget du ministère des finances et des affaires économiques (III: Affaires économiques).

Art. 4. — Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet à compter du 9 janvier 1959.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Transfert de crédit.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 14 de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances;
Vu l'ordonnance portant loi de finances et les textes portant ouverture et annulation de crédits pour 1959,

Arrête:

Art. 1er. — Est annulé, sur 1959, une autorisation de programme de 27.253.000 F et un crédit de payement de 27.253.000 F applicable au budget et au chapitre mentionnés dans le tableau A annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Est ouvert, sur 1959, un crédit de 27.253.000 F applicable au budget et au chapitre mentionnés dans le tableau B annexé au présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 janvier 1959.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du budget,
GILBERT DEVAUX.

TABLEAU A

SERVICE	CHAPITRE	AUTORISATION de programme annulée.	CRÉDIT de payement annulé.
		Milliers de francs.	
Armées.			
SECTION COMMUNE			
Infrastructure interalliée. — Travaux...	55-81	27.253	27.253

TABLEAU B

SERVICE	CHAPITRE	AUTORISATION de programme accordée.	CRÉDIT de payement ouvert.
		Milliers de francs.	
Industrie et commerce.			
Frais de fonctionnement provisoirement supportés par la France au titre de l'infrastructure interalliée.....	37-61	»	27.253

Administration centrale des finances.

Par arrêté en date du 22 janvier 1959, M. Babault (Pierre-Joseph-Henri), sous-directeur à l'administration centrale des finances, a été nommé et titularisé contrôleur financier de 1re classe à compter du 1er janvier 1959 (création d'emploi).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 59-188 du 24 janvier 1959 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement, ensemble le décret du 20 janvier 1959 relatif à la composition du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — M. Joseph Fontanet, secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce, est chargé, sous l'autorité et par délégation du ministre de l'industrie et du commerce, des attributions concernant le commerce intérieur et l'artisanat. A cet effet, la direction du commerce intérieur et le service de l'artisanat relèvent de son autorité.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce connaît, en outre, de toutes les affaires que le ministre de l'industrie et du commerce renvoie spécialement à son examen.

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce reçoit délégation du ministre de l'industrie et du commerce pour signer en son nom, dans la limite des attributions définies ci-dessus, tous actes, arrêtés et décisions. Il contresigne les décrets relatifs aux mêmes attributions.

Le secrétaire d'Etat peut lui-même déléguer sa signature dans les conditions prévues au décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature.

Art. 3. — Le ministre de l'industrie et du commerce est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 modifié par le décret du 21 août 1951 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — M. Bernard Guitton est nommé chef adjoint de cabinet du ministre de l'industrie et du commerce.

Art. 2. — Le présent arrêté prend effet à partir du 9 janvier 1959, et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1959.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

MINISTERE DU TRAVAIL

Délégation de signature.

Le ministre du travail,

Vu les décrets des 23 janvier 1947 et 13 février 1956 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 56-1279 du 19 décembre 1956 modifié portant codification des textes législatifs concernant la sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 29 octobre 1947 fixant les attributions de l'administration centrale du ministère du travail et de la sécurité sociale, ensemble les décrets n° 57-1198 du 7 novembre 1957 et n° 58-435 du 18 avril 1958 relatifs aux attributions du ministre du travail et de la sécurité sociale et du ministre de la santé publique et de la population;

Vu le décret du 19 octobre 1951 nommant M. Jacques Doublet directeur général de la sécurité sociale;

Vu le décret du 17 janvier 1958 et les arrêtés des 14 et 17 février 1958 relatifs à la délégation d'attributions aux directeurs régionaux de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Jacques Doublet, conseiller d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, à l'effet de signer:

1° Tous arrêtés et décisions de caractère individuel relatifs à la détermination des droits, à la définition ou à l'exécution des obligations résultant des législations dont l'application relève de la compétence de la direction générale de la sécurité sociale;

2° Toute circulaire ayant pour but de préciser les modalités d'application des lois et règlements dont l'application relève de la compétence de la direction générale de la sécurité sociale et de donner des instructions ou interprétations aux services administratifs;

3° Tous recours, mémoires en demande ou en défense et actes de toute nature se rattachant à des instances devant les juridictions de tous ordres relatives à l'application des législations de sécurité sociale;

4° Tous arrêtés et décisions de caractère individuel concernant la gestion administrative et financière de tous les organismes de sécurité sociale, à l'exclusion des nominations des membres des conseils d'administration de ces organismes;

5° Tous arrêtés et décisions pris en application de l'article 171 du code de la sécurité sociale;

6° Tous arrêtés et décisions concernant l'imputation des dépenses sur les crédits ouverts au ministère du travail et de la sécurité sociale dont la gestion relève de la direction générale de la sécurité sociale;

7° Tous arrêtés et décisions de caractère individuel relatifs à la constitution et à la gestion des sociétés et unions de sociétés mutualistes et des caisses autonomes mutualistes, notamment à l'approbation des statuts, des modifications de statuts ou des fusions, à l'attribution de subventions ou d'avances, au remboursement aux caisses autonomes des majorations de rentes, à l'approbation des taux d'intérêt servant de base aux tarifs des caisses autonomes;

8° Tous arrêtés et décisions relatifs au fonctionnement des régimes et à la constitution et la gestion des institutions prévus par les articles 3 et 4 du code de la sécurité sociale;

9° Tous arrêtés, décisions et actes concernant la gestion des fonds communs des accidents du travail, notamment tous recours, mémoires en demande ou en défense et actes de toute nature se rattachant à des instances devant des juridictions de tous ordres; tous ordres de payement délivrés à la caisse des dépôts et consignations;

10° Tous arrêtés portant agrément ou retrait d'agrément des ingénieurs conseils et contrôleurs de sécurité visés à l'article 423 du code de la sécurité sociale.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 janvier 1959.

PAUL BACON.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Cabinet du ministre.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu l'arrêté du 13 janvier 1959 portant nominations au cabinet du ministre de l'agriculture,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre de l'agriculture:

Conseillers techniques.

M. François Giscard d'Estaing, inspecteur des finances.
M. Michel Lauras, directeur adjoint au ministère de l'agriculture.
M. Dominique Lewandowski, inspecteur des finances.
M. René Sauger, inspecteur général de l'agriculture.
M. Armand Wallon, administrateur civil au ministère de l'agriculture.

Chargé de mission.

M. Bernard Gournay, auditeur à la cour des comptes.

Chef adjoint du cabinet.

M. André Duret, administrateur civil au ministère de l'industrie et du commerce.

Chef du secrétariat particulier.

M. Gabriel Bibard, administrateur civil au ministère de l'agriculture.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui aura effet à compter du 8 janvier 1959, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 janvier 1959.

ROGER HOUDET.

Délégation de signature.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 janvier 1959: page 991, 1re colonne, deuxième arrêté, 4e ligne, au lieu de: « Vu le décret n° 47-235 du 23 janvier 1947 », lire: « Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 »; 2e colonne, 6e et 7e lignes, au lieu de: « signer, au nom du ministre de l'agriculture, les documents visés au 4° de l'article 1er ci-dessus, à l'exclusion », lire: « signer, au nom du ministre de l'agriculture, les documents visés aux 3° et 4° de l'article 1er ci-dessus, à l'exclusion ».

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Délégations de signature.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu l'arrêté du 9 janvier 1959 portant délégation permanente de signature,

Décrète:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rain, directeur général de la population et de l'entraide, et dans les limites de leurs attributions respectives, délégation permanente est donnée à:

M. Desmottes, directeur adjoint chargé de la famille;
M. Tissot, directeur adjoint chargé des naturalisations;
Mlle Picquenard, sous-directeur de l'entraide;
M. Woiff, administrateur civil chargé des fonctions de sous-directeur du peuplement,

à l'effet de signer, au nom du ministre de la santé publique et de la population, tous actes, circulaires, décisions ou arrêtés, à l'exclusion des décrets et arrêtés relatifs aux nominations, promotions ou mutations de personnel ainsi qu'aux attributions de subventions.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de la santé publique et de la population,
BERNARD CHENOT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu l'arrêté du 9 janvier 1959 portant délégation permanente de signature,

Décrète:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. le docteur Aujaleu, directeur général de la santé publique, et dans les limites de leurs attributions respectives, délégation permanente est donnée à:

Mme Boué-Tournon, directeur adjoint;
Mlle Stevenin, directeur adjoint;
M. Labois, sous-directeur;
M. le docteur Bianquis, inspecteur divisionnaire de la santé, chargé des fonctions de sous-directeur;
Mme le docteur Lacambre, inspecteur divisionnaire de la santé chargée des fonctions de sous-directeur,

à l'effet de signer, au nom du ministre de la santé publique et de la population, tous actes, circulaires, décisions ou arrêtés, à l'exclusion des décrets et arrêtés relatifs aux nominations, promotions ou mutations de personnel.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de la santé publique et de la population,
BERNARD CHENOT.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu l'arrêté du 9 janvier 1959 portant délégation permanente de signature,

Décrète:

Art. 1er. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Navarre (Jean-Paul), directeur de l'administration générale, du personnel et du budget du ministère de la santé publique et de la population et dans la limite de leurs attributions respectives, délégation permanente est donnée à:

M. Pere Lahaille Darre (Louis), sous-directeur des services financiers et du matériel;
M. Faggianelli (Jean), chargé de la sous-direction du personnel,

à l'effet de signer, au nom du ministre, tous actes, circulaires, décisions et arrêtés entrant dans le cadre des attributions de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 janvier 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de la santé publique et de la population,
BERNARD CHENOT.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Cabinet du ministre.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948, modifié par le décret du 21 août 1951, portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;
Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nominations des membres du Gouvernement

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre des postes, télégraphes et téléphones:

Directeur du cabinet.

M. Ivan Cabanne, chef de service au ministère des finances et des affaires économiques.

Conseillers techniques.

M. Edmond Debeaumarche, inspecteur général au ministère des anciens combattants.

M. Pierre Jeantoux, administrateur des postes, télégraphes et téléphones.

M. Bernard Sutter, ingénieur des télécommunications.

Chargés de mission.

M. Georges Ladevèze, sous-préfet en service détaché.

M. Fernand Wibaux.

M. Jacques Veyssière, inspecteur des postes, télégraphes et téléphones, chargé des relations avec l'Assemblée nationale.

M. Guy Villat, administrateur civil au ministère de l'intérieur, chargé des relations avec le Sénat.

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Madeleine Taffin.

Art. 2. — Le présent arrêté aura effet à compter du 9 janvier 1959 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1959.

BERNARD CORNUT-GENTILLE.

Délégation de signature.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947, modifié par le décret n° 56-188 du 13 février 1956, autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 23 janvier 1959 portant nominations au cabinet du ministre des postes, télégraphes et téléphones,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Ivan Cabanne, directeur du cabinet, à l'effet de signer, au nom du ministre des postes, télégraphes et téléphones, toutes ordonnances de payement, virement et délégation, ainsi que tous actes individuels ou réglementaires, à l'exception des décrets.

La présente délégation vaut également pour les arrêtés de débet, les états exécutoires, les décisions en matière contentieuse, pourvois et réponses aux pourvois, ainsi qu'en matière de marchés dans les conditions prévues par l'arrêté du 29 septembre 1957, pris en application du décret n° 56-256 du 13 mars 1956.

Art. 2. — Sont abrogées toutes dispositions contraires à celles du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 janvier 1959.

BERNARD CORNUT-GENTILLE.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1959

Ordre du jour du mardi 27 janvier 1959.

A quatorze heures. — SÉANCE PUBLIQUE (1re partie).

Avis de l'affichage des listes de candidats aux six commissions permanentes et à la commission spéciale du règlement.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE (2e partie).

1. — Eventuellement, nomination de membres de commissions.

2. — Scrutin pour la nomination de membres titulaires de la commission spéciale du règlement.

3. — Scrutin pour la nomination de membres suppléants de la commission spéciale du règlement.

4. — Scrutin pour la nomination de membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs de mandarines originaires et en provenance d'Espagne.

Les importateurs sont informés que la date limite d'importation des mandarines originaires et en provenance d'Espagne, qui avait été fixée au 25 janvier 1959 par l'avis publié au *Journal officiel* du 19 décembre 1958 (page 11446), est reportée au 1er février 1959.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de l'Allemagne orientale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 janvier 1959, page 685:

II. — Produits à importer sous licences individuelles examinées simultanément.

Poste n° 41 (machines comptables et à calculer), dans les numéros du tarif douanier, au lieu de: « 84-52 A b, B, C », lire: « 84-52 A b, c, B, C. »

III. — Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Poste n° 51 (appareils de contrôle et de mesure), dans les numéros du tarif douanier, au lieu de: « 90-13 à 90-16 », lire: « 90-12 à 90-16 ».

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Iran.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 décembre 1958, page 11829:

Titre II. — Produits à importer sous licences individuelles examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Poste 5, tapis comportant plus de 450 rangées de nœuds au mètre, dans le numéro du tarif douanier, au lieu de: « Ex 58-01 A c », lire: « Ex 58-01 A d ».

Avis relatif à la composition des conseils d'administration des sociétés nationales d'assurances, de réassurances ou de capitalisation.

A la suite du renouvellement des conseils d'administration des sociétés nationales d'assurances, de réassurances ou de capitalisation, la liste des administrateurs faisant partie desdits conseils est établie comme suit:

1° L'Aigle, compagnie d'assurances et de réassurances contre les accidents et tous risques; Compagnie du Soleil, société anonyme d'assurances à primes fixes contre les accidents et tous risques: MM. Beaune (Georges), Braux (Jean), Coudert (Pierre), Dorlhac de Borne (Jean), Jodon (Eugène), Lemarie (Jean), Matarasso (Jacques), Moeneclaey Etienne), Mole (Raymond), Racinet (André), Rancurel (Marcel), de Saint-Seine (Arnold).

2° L'Aigle, compagnie anonyme d'assurances à primes fixes contre l'incendie; Compagnie du Soleil, société anonyme d'assurances à primes fixes contre l'incendie: MM. Bellet (Charles), Chadzynski (Gustave), Dalongeville (Henri), Habar (Michel), Herdebaut (Jacques), Hervouet (Eugène), Honnet (Jean), Largeault (Olivier), Mauss (Pierre), Mellet (Alphonse), Papillon (Raymond), Pomay (Jacques).

3° L'Aigle, compagnie française d'assurances sur la vie; L'Aigle, société anonyme française de capitalisation; Compagnie du Soleil, société anonyme française d'assurances sur la vie; Compagnie générale de réassurances vie; Compagnie du Soleil, société anonyme française de capitalisation: MM. Allegre (Marius), Bellut (Eugène), Bressange (Georges), Brocard (R.-J.), Etienne (Marcel), Fagnent (René), Fayol (André), Gaillard (Jean), Girard (Jean), Lamson (Jean), Lecat (Maurice), Leonnet (Charles).

4° Caisse fraternelle de capitalisation: MM. Aribaud (Henri), Cassette (Louis), de Craene (Edouard), Gruson (Fernand), Israel (Maurice), Kindt (Georges), Labonnelie (Robert), Lambert (Emile-Louis), Magniadas (Jean), de Mauduit (Jean), Romy (Marcel), Vangraefschepe (Fernand).

5° Compagnie d'assurances générales accidents, vol, maritimes, risques divers, réassurances: MM. Chambosse (Robert), Danes (René), Delatte (Emile), Delon (Pierre), Gibelin (Daniel), Kindel (Jean), Marie (Jean), Moreaux (Jean), Rouxel (Raoul), Simonnet (André), Tofani (René), Vacher-Desvernais (Jean).

6° Compagnie d'assurances générales contre l'incendie et les explosions: MM. Campenon (Armand), Dufour (Jean), Enjolras (Paul), Lencauchez (Jean), Mars (Roger), Michel (Pierre), Monnier (André), de Montgascon (Jean), de Peyronnet (Gérard), Rousselait (André), Seguin (Henri), Vallée (Amédée).

7° Compagnie d'assurances générales sur la vie: MM. Bruyant (André), Eucher (Pierre), Flori (Sabien), Fossier (Marcel), Foulquier (Léon), Jacob (Lionel), Le Bec (Jean), Luché (René), Pinot (Raymond), Pionnier (René), Pomaret (Charles), Py (Jean).

8° Mutuelle générale française accidents: MM. Barre (Bernard), Bore (Louis), Boulanger (Guy), Bourdon (Maurice), Coquard (Fleury), Gallet (Charles), Gardellini (Robert), Gillet (Pierre), Gosnet (Roger), Labry (Yvan), Le Chanony (Pierre), Vallat (Guy).

9° Mutuelle générale française vie: MM. Adher (Louis), Bailleul (Raymond), Boisbourdin (Calixte), Bouet (Jean-Louis), Bougenot (Louis), Bourdeaux (René), Foucault (Roger), du Fretay (Charles), Lainé (Maurice), de Longeaux (Jacques), Mestelan (Jacques), Pabanel (Raymond).

10° La Nationale, compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie et les explosions: MM. Auboiroux (Léon), Bonnafous (Georges), Bruneau (Roger), Cathelin (Guy), Dorlanne (Paul), de Garsignies (Philippe), Monternault (Roger), Muller (René), Partrat (Antoine), Potot (Henri), Sauret (Michel), Waseige (Roland).

11° La Nationale, compagnie de réassurances de toute nature: MM. Auboiroux (Léon), Baudon (Robert), Bonnafous (Georges), Bruneau (Roger), Cathelin (Guy), Dorlanne (Paul), Fontaine (Louis), Partrat (Antoine), Potot (Henri), Pourteyron (Henri), Sauret (Michel), Waseige (Roland).

12° La Nationale, compagnie d'assurances et de réassurances de risques divers: MM. Auboiroux (Léon), Bonnafous (Georges), Bruneau (Roger), Cathelin (Guy), Debever (Jean), Derouet (Maurice), Dorlanne (Paul), Gnassia (Paul), Partrat (Antoine), Potot (Henri), Sauret (Michel), Waseige (Roland).

13° La Nationale, compagnie anonyme d'assurances sur la vie: MM. Aicardi (Maurice), Barçon (Maurice), Beyraud (Roger), Blanpain (René), Brochu (Irénée), de Crepy (Jacques), Dulac (Robert), Hermann (Robert), Huard (Georges), La Fonta (Jean), Rolles (Georges), Taillefer (Gabriel).

14° Le Phénix accidents, société anonyme d'assurances et de réassurances contre les accidents et risques de toute nature: MM. Antonini (Jules), Audard (Jean), Bonnecase (Pierre), David (Fernand), Deguillaume (André), Deleau (Gustave), Doublet (Jacques), Landrin (Jacques), Michel (Marcel), Moreau (Jean), Mme Tocan (Yvonne), M. Varenne (Francisque).

15° Compagnie française du Phénix, société anonyme d'assurances contre l'incendie: MM. Boisfarinaud (Casimir), Codant (Pierre), Defossé (Gustave), Delfour (Maurice), Delraz (Albert), Faller (Eugène), Grimaud (Henri-Louis), Hymans (André), Michel (Jean-Jacques), Nollez (Albert), Perreau (Robert), Revilliod (Maxime).

16° Le Phénix, compagnie française d'assurances sur la vie: MM. Antonini (Jules), Audard (Jean), Arzel (Gabriel), de Baillencourt (Robert), David (Fernand), Deguillaume (André), Deleau (Gustave), Doublet (Jacques), Giordano (Paul), Landrin (Jacques), Moreau (Jean), Varenne (Francisque).

17° La Séquanaise capitalisation; la Séquanaise incendie, accidents et risques divers; la Séquanaise nuptialité; la Séquanaise vie: MM. Ansieau (Gérard), Bignon (Paul), Brottin (Albert), Bruant (Henri), Carour (Roger), Delcourt (Jean-Paul), Le Gorgeu (Victor), Masselin (Pierre), Mazoyer (Louis), Pavie-Bonnefond (André), Romanet (Jean), Vergne (Joseph).

18° L'Urbaine capitalisation: MM. Bagnaud (Marcel), Benoist (Guy), Bienvenue (Jean), Boursiac (Guillaume), Cotte (Robert), Fabien (André), Ferchaux (Emile), d'Hauthuille (Xavier), Lajunias (Jean), Langeard (Louis), Lemonnier (Albert), Mme Lorme (Marie-Antoinette).

19° L'Urbaine, compagnie d'assurances contre l'incendie: MM. Courcoux (Paul), Crepel (Henri), Dodin (Jacques), Elgozy (Georges), Franck (Louis), Galland (Marcel), de Ginestous (Jacques), Grouard (Charles), général Hanoteau, Mme Malfere (Paulette), MM. Penet (André), Torri (Jean).

20° L'Urbaine, compagnie d'assurances sur la vie humaine; l'Urbaine complémentaire, compagnie d'assurances et de réassurances contre les accidents (et risques divers): MM. Bellan (Pierre), Bertrand (Léon), Bureau (Roger), Darlet (Pierre), Fontes (Louis), Kauffmann (Ernest), Levard (Georges), Nosny (Henry), Nottin (Pierre), René-Bazin de Jouy (Louis), Sousselier (Jean), Veron (Robert).

21° L'Urbaine et la Seine, société anonyme d'assurances contre les accidents: MM. Autier (Philippe), Bouladoux (Maurice), Carcelle (Paul), Gasnier (Ferdinand), Germain-Thomas (Guy), Gorre (Lucien), Jobert (Roger), Lemoine (Maurice), Michelot (Jean), Moulin (Jean), Philippe (Jean), Simon (Robert).

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

ANNONCES

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris
COMPTE CHÈQUE POSTAL 1.014.00, PARIS
et dans ses succursales des départements.

L'Administration et les formiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS
(Décret du 16 août 1901.)

24 décembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil. **Association des familles d'Athis-Mons.** But: défense des intérêts matériels et moraux de toutes les familles d'Athis-Mons. Siège social: 20, rue d'Ablon, Athis-Mons (Seine-et-Oise).

27 décembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **Groupement de productivité agricole à Cornus.** But: vulgarisation agricole et amélioration du rendement des exploitations. Siège social: mairie de Cornus (Aveyron).

27 décembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Académie du disque lyrique.** But: encourager l'édition phonographique lyrique et décerner des grands prix. Siège social: 1, rue Fontaine, Paris.

28 décembre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Pour nos tout-petits de Nanteuil.** But: établir une collaboration étroite entre l'école et les familles et rendre l'école gaie et agréable. Siège social: école maternelle de Nanteuil-le-Haudouin (Oise).

29 décembre 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Ciné-Club international Deutsch-de-la-Meurthe.** But: culture par l'image et le son. Siège social: 37, boulevard Jourdan, Paris.

2 janvier 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Philippeville. **Groupement de défense des agriculteurs ou assimilés de la région de Philippeville sinistrés du fait des événements d'Algérie,** par abréviation: **Groupement des sinistrés de Philippeville.** But: défendre les intérêts légitimes de ses membres. Siège social: maison du Colon, place de Wagram, Philippeville (Constantine).

5 janvier 1959. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. **Centre marin de thalassothérapie.** But: création du Centre marin de thalassothérapie par tous les projets d'établissements y afférents. Siège social: boulevard Maritime-Sud, Fort-Mahon-Plage (Somme).

5 janvier 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Cantine scolaire des écoles publiques de Restigné.** But: préparation et distribution du repas de midi aux élèves des écoles publiques. Siège social: école publique de garçons de Restigné (Indre-et-Loire).

5 janvier 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Miliana. **Coopérative scolaire de l'école de filles E.-Dinet de Miliana.** But: servir d'agent de liaison entre les diverses coopératives de l'école, gérer le patrimoine commun, rechercher les subventions, appuyer les efforts des coopératives des classes et des autres œuvres scolaires et resserrer les liens entre l'école et les familles. Siège social: école de filles E.-Dinet, 27, rue d'Alger, Miliana (département d'Orléansville).

5 janvier 1959. Déclaration à la préfecture de police. **Association des musiciens du Lido.** But: faciliter aux musiciens professionnels qui en feront partie et par tous moyens appropriés l'exercice de leur profession et défendre leurs intérêts moraux et matériels, notamment auprès de tous impresarii et entreprises de concerts et spectacles, à l'occasion de leur engagement soit individuel, soit dans des orchestres et ensembles musicaux. Siège social: 78, avenue des Champs-Elysées, Paris.